

ÉDITION POPULAIRE ANARCHISTE

Léon Blum

L'EXERCICE DU POUVOIR

VERSION IMPRIMABLE
PARTAGEABLE
INTERDIT À LA VENTE

"Léon Blum dans un congrès"
Photographie colorisée (1932) Licence en page de garde



L'EXERCICE DU POUVOIR

Photo de couverture,

Origine :

https://commons.wikimedia.org/wiki/File:L%C3%A9on_Blum_dans_un_congr%C3%A8s_-_btv1b9052842d.jpg

Licence :

Cette œuvre est dans le domaine public en France pour l'une des raisons suivantes :

Son auteur (ou le dernier auteur, s'il s'agit d'une œuvre collective) est décédé il y a plus de 70 ans (CPI art. L123-1) et n'a bénéficié d'aucune extension de droits d'auteur (CPI art. L123-8, L123-9 et L123-10).

Il s'agit d'une œuvre anonyme ou pseudonyme (l'identité de l'auteur n'a jamais été révélée) ou d'une œuvre collective et plus de 70 ans se sont écoulés depuis sa publication (CPI art. L123-3).

Il s'agit de l'enregistrement d'une œuvre audiovisuelle ou musicale déjà dans le domaine public et plus de 50 ans se sont écoulés depuis sa représentation ou son enregistrement (CPI art. L211-4).

PRÉFACE DE L'ÉDITRICE

Grâce à l'ayant-droitisme des éditeurs industriels, et n'ayant plus aucune confiance dans le principe édicté par Hugo¹ en personne ; le principe que la connaissance est universelle, et qu'elle prime même sur le “droit d'auteur”, je sais. Donc attendu cela, si Léon Blum est du domaine public, j'ai transcrit les textes de son fils, Robert, mort en 1975.

Certains voudraient peut-être penser que j'aurais pu en demander l'autorisation. Or j'ai déjà, en mon passé, mon tas de demandes avec pour réponses, de longs silences glacés.

Je vous présente donc une sélection de textes de Léon Blum qui m'ont semblé intéressant de partager.

¹ Discours à l'ouverture du Congrès littéraire international de 1878. (in “L'ignorance est un crépuscule”, éd. Denis éditions, Épinac 2015).

AVANT-PROPOS

transcrit de Robert Blum (1937)

Ce volume rassemble le texte rigoureusement établi des discours majeurs prononcés par Léon Blum depuis le mois de mai 1936.

La période à laquelle ils se rapportent est trop récente, trop vivement inscrite dans les esprits, pour appeler de longs commentaires. Il nous sera toutefois permis, en quelques lignes, d'expliquer le choix du titre de cet ouvrage et d'en exposer l'organisation générale. Chacun des discours de Léon Blum témoigne d'une volonté constante de sincérité absolue. L'effort d'analyse entrepris pour cerner et approfondir chaque question y apparaît avec clarté et précision. Les réactions de Léon Blum face aux difficultés rencontrées, les réponses qu'ont inspirées à la fois sa réflexion et sa sensibilité, sont présentées avec la même transparence. Enfin, la solution retenue est formulée sans ambiguïté et développée avec courage jusqu'à ses conséquences ultimes.

Pris dans leur ensemble, les discours de cette période montrent ainsi comment Léon Blum a fait face à l'épreuve de « l'exercice du pouvoir » que les circonstances lui ont imposée, comment il a su la surmonter et en sortir renforcé.

Plutôt que de suivre une stricte succession chronologique, il nous a semblé préférable de classer ces discours selon les thèmes qu'ils abordent, en un petit nombre de grandes catégories. Nous estimons que cette méthode rend la lecture de l'ouvrage à la fois plus claire et plus vivante.

Cette répartition comporte évidemment une part d'artifice : d'une part parce que certains discours embrassent des questions d'une très vaste portée ; d'autre part parce que, par leur nature même, les sujets sont étroitement liés entre eux et que les problèmes se répondent constamment.

Il est néanmoins possible de distinguer plusieurs ensembles, ce qui revient à parcourir rapidement les grands domaines de préoccupations auxquels le ministère Léon Blum a été confronté depuis son accession au pouvoir :

1° Une première partie regroupe les discours relatifs à la campagne électorale et à son

aboutissement, ainsi qu'à la constitution et au programme du gouvernement du Front populaire à direction socialiste.

2° Avant même de comparaître devant les Chambres, ce gouvernement a dû faire face à de graves conflits sociaux. La deuxième partie retrace l'ensemble du travail entrepris pour les apaiser et les résoudre, depuis les premiers accords de juin jusqu'aux récents débats sur la loi instituant l'arbitrage obligatoire.

3° Dès le mois de mai, Léon Blum a précisé l'orientation du gouvernement en matière de politique extérieure. Il a mis en œuvre, une fois au pouvoir, les principes qu'il avait toujours défendus : la paix, la sécurité collective, l'alliance loyale et déterminée des démocraties à l'échelle mondiale.

4° Un problème grave, inattendu et douloureux s'est imposé dès le mois de juillet avec le déclenchement de la guerre civile espagnole. À cette occasion, Léon Blum a prononcé certains des discours les plus émouvants et les plus courageux de toute sa carrière.

5° Les questions financières — l'emprunt, l'alignement monétaire — ont également occupé une place centrale. Les discours qui s'y rapportent ont été réunis dans une cinquième partie.

6° Après avoir déjoué les attaques diffamatoires dirigées contre Roger Salengro, Léon Blum a été amené à lui rendre un dernier hommage au lendemain de sa disparition tragique. Ces interventions figurent dans la sixième partie, aux côtés de celles consacrées à la défense du projet de loi sur la presse, destiné à empêcher à l'avenir les campagnes de fausses nouvelles et les agressions injurieuses.

7° Enfin, au fil de toutes ces épreuves, la cohésion du Front populaire ainsi que le lien étroit et confiant entre le gouvernement, les partis et le pays n'ont cessé de se maintenir et de se renforcer. Une dernière partie rassemble les discours qui témoignent de l'action menée par Léon Blum pour consolider cette unité et ce contact.

I
ÉLECTIONS DE MAI 1936
FORMATION ET PROGRAMME
DU GOUVERNEMENT

Discours du 21 avril 1936

Au cours de la campagne électorale d'avril 1936, les différents partis eurent successivement recours à la radiodiffusion afin de présenter leurs orientations et leurs projets. À Narbonne, le 21 avril, à quelques jours du premier tour des élections, Léon Blum s'exprima au micro en qualité de représentant du Parti socialiste :

Citoyens,

Au moment où je prends la parole au nom du Parti socialiste, vous me pardonnerez un petit mouvement de fierté... collective. Si, pour la première fois, la radiodiffusion a cessé d'être le privilège des gouvernements ou des partis gouvernementaux, si, pour la première fois, l'usage égal en est assuré à tous, à nos adversaires comme à nous-mêmes, c'est à nous, socialistes, que vous le devez. C'est nous, socialistes, qui avons réclamé, sans nous lasser, cette mesure d'équité distributive. C'est nous qui, par une insistance cordiale, mais pressante, avons fini par l'obtenir du gouvernement actuel.

Je vous demande donc d'écouter le Parti socialiste qui vous a permis d'entendre tous les autres. Il s'adresse à vous, chaque jour, dans des centaines de réunions publiques où jamais l'affluence n'a été si nombreuse, où jamais l'attention n'a été si grave, si scrupuleuse. Mais peut-être pourrai-je toucher ici, ce soir, des hommes de bonne foi que nos réunions n'avaient pas attirés. Je leur tiendrai le même langage, car aujourd'hui, les préoccupations de tous les hommes sont les mêmes. La campagne électorale est paisible, assurément, mais cette tranquillité ne recouvre ni l'indifférence ni l'apathie. On le voit bien à l'expression des visages, et je voudrais le sentir en ce moment, en rencontrant vos regards : le calme, le sang-froid, la maîtrise de soi-même recèlent une inquiétude profonde. Le peuple français s'attache avec une sollicitude inquiète aux difficultés de l'heure présente, et s'il reste calme, c'est parce qu'il entend en

décider lui-même, parce qu'il entend rester maître de son propre destin.

Pourquoi nous dissimulerions-nous les uns aux autres que la plus pénétrante de ces inquiétudes porte sur l'état de l'Europe. Vous le savez mieux que nous. Quand la question de la paix et de la guerre se pose devant les esprits, elle relègue derrière elle toutes les autres, parce qu'elle contient d'ailleurs toutes les autres.

Le problème de la vie humaine domine le problème du pain quotidien. Or, il est vrai que, depuis plus d'un an, les nuages s'amoncellent sur l'Europe. L'Allemagne hitlérienne a réarmé. Le Japon affronte la Russie soviétique en Mongolie. Mussolini a envahi l'Éthiopie. Au commencement du mois dernier, vous avez entendu le grondement du tonnerre sortir des nuages noirs. C'était le Diktat de Hitler, la répudiation du traité de Locarno, le passage du Rhin par l'armée allemande. Comment le pays ne se serait-il pas ému ? Rien de plus naturel que cette émotion... Mais ce qui est assurément moins naturel et moins légitime, c'est de voir la réaction — la réaction désemparée et qui se sent vaincue d'avance — attirer à elle cette émotion et chercher à l'exploiter à son profit.

Car on vous présente aujourd'hui, chers citoyens, un monstrueux paradoxe. Il y a dans ce pays des hommes qui se qualifient eux-mêmes de nationaux comme s'ils détenaient le monopole du patriotisme et que nous appelons, nous, nationalistes, des hommes qui, par profession, exaltent la passion et l'orgueil chauvins, qui réclament sans cesse de nouveaux armements, qui chantent la guerre comme l'école nécessaire des vertus et des sacrifices héroïques. Tout à coup, ces hommes sont devenus les champions, les parangons de la paix. Et par le même tour de passe-passe, nous, socialistes, qui n'avons jamais cessé de prêcher la paix, nous, qu'on traitait de pacifistes bêlants quand on était poli, de traîtres ou de déments quand on ne l'était pas, nous qu'on accusait de désarmer et de livrer notre pays, voilà que les nationalistes d'hier nous dénoncent aujourd'hui comme des bellicistes ; voilà qu'ils nous accusent de

pousser à la guerre, d'attiser les dangers de guerre qui menacent notre pays.

Citoyens, des mensonges aussi impudents n'outragent que vous, puisqu'on vous suppose assez ignorants ou assez naïfs pour en être dupes. Ai-je besoin de vous rappeler la position traditionnelle du socialisme contre la guerre ? Socialisme et guerre sont deux termes contradictoires. Le socialisme incarne la lutte contre la guerre, incarne la volonté d'extirper les racines mêmes de la guerre du terreau humain. Le socialisme se refuse à croire à la fatalité de la guerre. Il n'est pas vrai, citoyens, que la guerre, vieille comme l'homme, doit durer autant que la race humaine. Ce qui est vrai, c'est que les dangers de guerre dureront aussi longtemps que les vains prestiges de la gloire militaire continueront à exercer une fascination funeste sur les imaginations, aussi longtemps que les régimes de dictature chercheront dans les conquêtes ou les revanches une diversion à la misère de leurs peuples asservis, aussi longtemps qu'un mauvais régime social suscitera l'antagonisme des intérêts entre les nations, comme entre les classes et entre les individus, aussi longtemps que les États, tout en protestant à l'envi de leur amour de la paix, entretiendront contre les autres États des instruments d'agression de plus en plus savants et de plus en plus meurtriers. Mais la raison d'être du socialisme est précisément de s'attaquer à toutes ces causes de guerre. Le jour où le socialisme aurait triomphé dans toutes les grandes nations, la guerre deviendrait, non seulement impossible, mais inconcevable. J'ajoute qu'elle serait déjà bien difficile à concevoir si, dans tous les États de l'Europe et du monde régnait la démocratie, si, partout, les peuples étaient maîtres de leurs volontés.

Dans le monde actuel, les dangers de guerre subsistent, je le sais. Mais, tant qu'ils subsisteront, chers citoyens, quel autre moyen voyez-vous d'éviter la guerre que ce qu'on a appelé l'organisation de la paix ? Organiser la paix, c'est fédérer toutes les nations sous l'empire d'une loi commune ; c'est soumettre à la justice, au lieu de le remettre à la force, le règlement des conflits qui peuvent les opposer ; c'est assurer, par l'assistance mutuelle, le respect de la loi et l'autorité des sentences ; c'est garantir la sécurité individuelle de chaque État par la sécurité collective, en fai-

sant peser d'avance sur l'agresseur le poids de la communauté internationale tout entière ; c'est fournir aux règles de l'arbitrage et de l'assistance la caution et la sanction suprême du Désarmement qui ne permettrait plus à aucune puissance de se rebeller contre la loi commune. Or, vous ne pouvez l'avoir oublié, nous socialistes, nous n'avons jamais cessé de travailler à l'organisation de la paix, nous avons toujours lutté pour la paix réelle, la paix garantie, la paix indivisible, la paix désarmée.

Mais quand donc, nous, les pacifistes bêlants, sommes-nous devenus soudain les ennemis de la Paix ? Le jour où les principes de l'organisation de la Paix sont venus contrarier les desseins monstrueux d'un dictateur fasciste ; ce jour-là, vous avez vu se dresser tous les fascistes de France, vous les avez entendus répéter : « Les sanctions, c'est la guerre ! La SDN c'est la guerre ! Le socialisme, c'est la guerre ! » Eh bien, non ! ! Le socialisme, c'est la paix. La SDN, c'est la paix, ou du moins le maximum de paix que puisse offrir un monde qui n'a pas rejeté la loi capitaliste. Les sanctions, c'est-à-dire l'application de la justice internationale à l'agresseur, c'est la paix, ou du moins le maximum de paix que puisse contenir un monde qui n'a pas désarmé.

Si le socialisme avait été entendu, la guerre d'Éthiopie ne se serait pas engagée, ou aurait été arrêtée. Le front de la SDN aurait été maintenu intact. L'entente de l'Angleterre, de la Russie soviétique et de la France aurait rassemblé tous les États autour des principes de la sécurité collective. La première application de la loi internationale, imposée à l'agresseur italien par une SDN unie et énergique, aurait fait reculer le dictateur allemand. Si le socialisme avait été entendu, d'ailleurs, le dictateur allemand ne ferait pas peser sur l'Europe la menace de ses armes, l'Allemagne hitlérienne n'aurait pas pu réarmer. La Conférence du désarmement aurait abouti avec, sans ou contre Hitler. Une convention générale de réduction progressive des armements, de contrôle, d'interdiction des fabrications privées de guerre, aurait englobé, bon gré mal gré, l'Allemagne hitlérienne. Elle était encore désarmée, et les moyens de contrainte pacifique étaient encore efficaces. Si le socialisme avait été entendu, les procédés de contrainte internationale resteraient toujours pacifiques, car

le désarmement progressif les aurait purgés de tous les résidus de guerre qu'ils peuvent encore receler.

Voilà dans quel sens a toujours agi le socialisme. D'ailleurs, vous avez pu suivre son action quotidienne depuis le Diktat hitlérien. Vous savez qu'elle s'est exercée, et non sans succès, pour orienter le conflit dans le sens de la négociation internationale, c'est-à-dire pour l'aiguiller sur une voie qui ne pouvait pas conduire à la guerre. Vous avez vu que tout notre effort tendait à tirer du danger de guerre un moyen de consolider l'organisation de la paix. Voilà l'œuvre des bellicistes que nous sommes. Dites-nous maintenant qui a le plus exactement compris l'inquiétude du pays ? Dites-nous qui est le mieux en état d'y répondre ? Dites-nous qui est le mieux en mesure de la soulager ?

Mais je vois bien que cette inquiétude n'est pas la seule et que d'autres préoccupations pèsent lourdement sur vos esprits. Vous sentez tous que la liberté française est menacée comme la paix européenne. Qui aurait dit cela il y a quatre ans, pendant la dernière campagne électorale ? Qui aurait pu attendre raisonnablement que la France, que la terre classique de la liberté, pût être gagnée par la contagion fasciste, qu'elle fût menacée de subir à son tour le sort des peuples asservis et torturés qui l'avoisinent ? Les « vieilles idoles » de la Liberté sont cependant restées pour nous les lois humaines. En France, la liberté n'est pas seulement le bien du peuple : elle est son œuvre. C'est lui qui l'a conquise au prix d'un siècle et demi de sacrifices sanglants. Et ce qu'il a conquis, le peuple français, c'est-à-dire vous, chers citoyens, est bien résolu à le défendre.

Ici encore, le Parti Socialiste a fait ses preuves, et il peut en appeler à vous avec confiance. Il ne s'est pas mépris sur le danger. Il n'a jamais hésité, jamais fléchi, jamais pactisé dans la lutte. Il a rejeté, comme il rejette encore, toute compromission avec les émeutiers fascistes. Il s'est toujours refusé à participer aux combinaisons directes d'Union Nationale ou de Trêve, qui dissimulent, en réalité, l'esprit de connivence ou, dans la meilleure hypothèse, l'esprit de faiblesse vis-à-vis des

adversaires de la liberté. Rappelez-vous, chers citoyens, l'attitude de notre Parti aux heures critiques. Le 6 Février, nous avons ranimé la flamme républicaine dans une Chambre déjà battue par l'émeute. Le 7, nous avons offert notre concours pour toutes les formes de la résistance. Quelques jours se passent et c'est notre initiative, jointe à celle de la C.G.T., qui a permis la grande journée réparatrice et salvatrice du 12 Février 1934. Vient l'automne de 1934 ; c'est nous qui avons dénoncé la tentative de fascisme larvé de MM. Doumergue et Tardieu, c'est nous qui avons sonné l'alarme et réveillé les consciences républicaines. Il y a quelques semaines encore, c'est nous qui menions à la tribune, dans la presse, dans le pays, l'attaque contre le cabinet Laval, c'est nous qui avons convaincu son chef de complicité avec le fascisme du dedans et du dehors, c'est nous qui l'avons jeté à bas du pouvoir. J'ai le droit de dire que, par notre attitude au 6 et au 12 février 1934, par nos initiatives dans les moments difficiles qui ont suivi l'émeute, nous avons lancé et popularisé en France les idées ou les sentiments d'où sont issus, d'une part l'Unité d'Action prolétarienne, d'autre part le Front Populaire Républicain.

Nous avons fait reculer la vague d'assaut fasciste. Vous savez bien cependant que la menace n'a pas disparu, que le calme présent est précaire ou fallacieux. Notre effort commun a refoulé le fascisme, il ne l'a pas éliminé. Les ligues paramilitaires du fascisme ne sont pas dissoutes. Elles continuent à recruter et à s'armer dans l'ombre. Que préparent-elles pour le lendemain de la victoire certaine du Front populaire ? Tenteront-elles un coup de force ? Escomptent-elles l'effet de la panique déchaînée par le grand capitalisme bancaire et boursier ? Fiers de nos états de services, nous rappelons à tous les démocrates de ce pays qu'ils peuvent se fier à nous pour faire prévaloir contre toutes les résistances, quelle qu'en soit la forme, la volonté du suffrage universel. Nous ne vous manquerons pas plus que vous ne vous manquerez à vous-mêmes. Contre l'élan d'enthousiasme démocratique qui, pour une si large part, est notre œuvre, le fascisme viendra de nouveau se briser.

Cependant, nous le savons bien, ni les dangers courus par la paix, ni les périls courus par la liberté, ne peuvent faire oublier au peuple de ce pays ses misères et ses souffrances. La crise économique sévit. Tandis qu'elle s'atténue dans d'autres pays, en France elle paraît redoubler ses ravages. Nous le savons. Nous vous avons d'ailleurs toujours répété, chers citoyens, nous avons toujours averti les masses populaires, que la guerre et le fascisme trouvaient leur élément et leur aliment dans la misère des peuples, que toute action défensive contre le fascisme et la guerre se prolonge donc nécessairement, pour être pleinement efficace, en une action offensive contre la crise. Action offensive contre la crise, contre ses effets les plus iniques et les plus cruels ? Sur ce terrain encore, le socialisme a vu clair. Ici encore, chers citoyens, nous pouvons nous targuer d'avoir apporté les idées fécondes, les projets efficaces. Ici encore, nous avons le droit de vous répéter : « C'est le socialisme qui peut apporter un soulagement à vos angoisses. Ayez confiance en nous... »

Tout le monde, je crois bien, s'accorde aujourd'hui pour définir les caractères essentiels de la crise. Ainsi qu'il advient périodiquement en régime capitaliste, l'équilibre est rompu entre la production et la consommation. Le monde est incapable de consommer tout ce qu'il est capable de produire. La quantité de richesses que l'appareil producteur est en état de créer surpasse la quantité de moyens d'achat qui permettraient à la consommation de les absorber. Cela posé d'un commun accord, il ne vous échappe pas, chers citoyens, que pour parer aux effets de la crise, deux systèmes sont concevables : ou bien diminuer la production pour l'abaisser au niveau d'une consommation réduite ; ou bien accroître la consommation pour la rehausser au niveau de la production normale.

Le premier système s'appelle la déflation. On l'a pratiqué depuis quatre ans, sous vos yeux et à vos dépens, avec une rigueur croissante. Chaque tentative échouait à son tour. Mais on ne renonçait pas pour si peu au système. On se disait pas : le remède est un poison. On se disait : la dose est insuffisante. Et on l'administrerait par quantités encore plus massives.

La déflation, cela signifiait mettre à la raison une production dévergondée. Cela signifiait cesser les investissements, couper les crédits, diminuer le nombre des entreprises par la faillite et le nombre des travailleurs par le chômage. Cela signifiait comprimer les prix de revient privés et publics, c'est-à-dire réduire les salaires, les traitements, les pensions, les allocations de toute nature. Cela signifiait « résorber les excédents » et « assainir les marchés », c'est-à-dire détruire des outillages, des stocks, des récoltes, interdire des emblavements et des plantations. Cela signifiait « réduire le train de maison de l'État », c'est-à-dire supprimer ou comprimer à l'extrême limite tous les crédits budgétaires productifs : construction de routes ou d'écoles, subventions de toute nature aux départements et aux communes, dépenses d'assistance. La pénitence était dure, mais on vous affirmait qu'après la pénitence, le jeu nécessaire des lois économiques ramènerait la prospérité ; on vous affirmait que la réparation économique serait le produit naturel d'un équilibre budgétaire rétabli sur le papier à coups de crayon, de grattoir ou de décrets-lois.

Nous n'avons pas plus hésité, pas plus transigé, vis-à-vis de la déflation que vis-à-vis du fascisme. Nous l'avons combattue dès le premier jour. Déjà, dans notre programme électoral de 1932, nous la dénoncions comme absurde et comme funeste. Nous professons, nous, le second système. Nous affirmions qu'il fallait, non pas restreindre la production, mais accroître la consommation générale. L'autorité de l'État, nous voulions l'employer, non pas à détruire et à interdire, non pas à rationner et à borner, mais à créer et à stimuler. Nous voulions qu'elle s'appliquât à tous les centres nerveux de la vie économique pour en ranimer et en surexciter l'activité. Voilà dans quel esprit nous avons conçu le programme « constructif » qui reste le nôtre, que tous nos candidats ont développé devant vous et qui tend, essentiellement, à accroître dans le pays l'ensemble des revenus consommables : masse des salaires, masse des revenus agricoles, masse des profits commerciaux. Tous les projets positifs que nous avons déposés devant la Chambre, concourent à ce même objet, qu'ils tendent à la réduction de la journée de travail avec salaire égal, à la mise en train d'un ample plan de travaux fi-

nancé par l'épargne locale, à la détente fiscale, à la prise en charge des denrées agricoles essentielles par des Offices publics et professionnels qui en revaloriseraient les cours, à la nationalisation du crédit, des industries-clés et des monopoles capitalistes. Partout nous voulions — et nous voulons encore — réinsuffler la vie dans le corps économique blessé par la crise et anémié par la déflation. Nous ajoutions — nous ajoutons encore — que le retour à une activité normale, résoudrait de lui-même le problème budgétaire, puisque le déficit n'est pas une des causes de la crise, mais l'une de ses incidences ou l'une de ses manifestations.

Aucun de vous ne l'ignore plus, chers citoyens. Les faits ont décidé entre nos contradicteurs et nous. Il n'y a plus qu'à s'incliner devant leur arrêt souverain. La déflation poursuivie en France avec une obstination de plus en plus sévère a subi, en France comme partout ailleurs, un échec total. La misère va croissant. Ni le nombre des chômeurs, ni le nombre des faillites n'a diminué. Le commerce et l'industrie s'enlisent dans le même marasme. Les cours agricoles se sont légèrement relevés, — par une coïncidence assurément fortuite avec la période électorale — mais cette hausse tardive et précaire ne profite plus au producteur. Quant au budget, les compressions de crédits ont été constamment dépassées par les moins-values de recettes. Après quinze lois ou décrets-lois de déflation, le budget de 1935 se boucle par un déficit de 7 à 8 milliards. Le budget en cours, celui de 1936, recèle un déficit au moins égal, que masquent seuls des artifices comptables. Cette fois encore, nous avons donc le droit de vous répéter : « Nous avons vu clair. Nous avons eu raison. Faites-nous confiance et venez à nous. Nous avons le droit de revendiquer devant vous deux mérites : la clairvoyance et la constance avec nous-mêmes. Nous ne nous sommes pas trompés et nous n'avons pas changé... Quand tant de choses, tant d'hommes, tant de partis changeaient autour de nous, nous sommes restés invariables dans notre ligne, dans la ligne que nous traçait la projection de notre doctrine sur la réalité. C'est dans cette voie que nous vous demandons encore aujourd'hui de nous suivre, forts de l'épreuve des faits et de l'accablante justification qu'elle nous apporte... »

Il y a une objection que je crois deviner dans votre pensée. Si nous n'avons pas changé, si nous nous présentons toujours avec le même programme, si nous soutenons toujours les mêmes revendications, alors, c'est que nous n'avons rien fait depuis quatre ans... J'entends bien. Mais quand avons-nous eu le pouvoir ? Quand avons-nous été la majorité ? Quand avons-nous détenu la prépondérance et la direction dans une majorité de coalition ? Quand a-t-on fait appel à nous, après la chute des gouvernements radicaux, pour tenter à notre tour l'entreprise dans laquelle ils avaient échoué, c'est-à-dire pour entraîner les diverses fractions des gauches dans une action commune ? Quand donc avons-nous refusé de collaborer au gouvernement sur un programme qui fût simplement le programme radical ? En 1932, au congrès de Huyghens, non seulement nous n'avons pas refusé notre collaboration, mais nous l'avons offerte.

Ces souvenirs sont demeurés dans votre mémoire. Vous vous demandez, je le sais, — et cette appréhension vient compliquer les autres — si cette fois encore, la victoire des gauches n'aboutira pas à une démonstration d'impuissance, l'impuissance à la déception, la déception à une revanche de la réaction vaincue, et par conséquent à la violation de la volonté exprimée par le suffrage universel. Sans revenir sur le passé, je puis vous répondre qu'aujourd'hui la situation est nette. Le Parti Socialiste vous réclame le pouvoir pour lui, comme c'est le droit et le devoir de tout parti politique, afin d'appliquer son propre programme. Si, comme on peut le supposer, ni lui ni aucun autre parti de gauche n'obtient à lui seul la majorité, il est prêt à entrer dans une majorité et dans un gouvernement de coalition ayant pour programme le programme commun du Rassemblement Populaire. Car voici en quoi la situation est nouvelle. Le Rassemblement Populaire existe. Son programme commun existe, portant la signature de tous les partis et de tous les groupements qui y participent. Ce programme n'est l'œuvre propre d'aucun parti, mais il contient les revendications positives qui leur sont communes à tous et qui les engagent tous. Aucun parti ne pourra plus dire : c'est trop, ou c'est trop peu. Aucun parti ne pourra

plus accuser les autres de le placer devant des exigences ou des concessions impossibles. Le contrat existe, et pour notre part, nous restons fidèles aux obligations qu'il formule ou qu'il implique. Nous ferons du programme commun la règle des désistements de second tour. Nous le considérons comme le critérium qui délimitera la majorité. Nous sommes prêts à l'appliquer au gouvernement, de concert avec les autres partis rassemblés dans le Front Populaire. Nous espérons ardemment que ces partis honoreront leur signature comme nous. Je ne veux entrer à cet égard dans aucune controverse. Je vous parle ici pour mon Parti et je ne veux parler contre aucun autre. Je me borne à rappeler en m'en félicitant, que, dans le manifeste lancé par lui il y a quelques jours, le Parti Radical maintient en termes formels son adhésion au programme commun, accepte en termes non moins formels l'engagement de prendre place dans le gouvernement qui aurait pour mandat de l'appliquer. La position officielle du Parti Radical ne laisse place à aucune équivoque. Les vérifications individuelles sont du ressort des électeurs. Si chacun fait son devoir, la victoire ne sera pas perdue. Elle déterminera l'exécution d'un programme commun — qu'assurément nous jugeons incomplet et imparfait par rapport à notre programme socialiste — mais qui, du moins, tend à la pacification européenne, comporte une action énergique contre le fascisme, et qui, sur le plan économique, tout en prévoyant le soulagement des misères les plus criantes, constate la faillite de la déflation et exprime une volonté de lutte contre l'oligarchie bancaire et industrielle qui l'avait imposée.

Voilà, chers citoyens, le message que vous adresse le Parti Socialiste. Voilà dans quelle direction il conduit son action électorale. Mais vous vous doutez bien que sa propagande va plus loin, regarde plus loin. Il ne se borne pas à suggérer les mesures dont on peut escompter le bienfait dans le cadre de la société présente. Il essaie de faire sentir à tous les hommes de bonne foi que la cause de nos communes misères réside dans un mauvais système social. Il s'efforce d'ouvrir les intelligences et les consciences à la vérité. Il en

puise les preuves à pleines mains dans le spectacle que vous offre aujourd'hui le monde, dans votre propre vie, dans votre épreuve de chaque jour. Car aujourd'hui, c'est la réalité elle-même qui, partout autour de vous, inscrit en lettres de feu la démonstration de notre doctrine.

Oui, nous parviendrons à vous convaincre non seulement que le Parti Socialiste avait raison, mais que le Socialisme a raison. Ne pressentez-vous pas, déjà, que la paix ne sera définitivement assurée que lorsque le socialisme international aura réconcilié les nations comme les classes et comme les hommes, que la liberté ne sera totalement conquise que quand le socialisme aura mis fin à l'exploitation de l'homme par l'homme, que l'ordre, la sécurité, le bien-être, ne régneront qu'après que le socialisme sera parvenu à faire profiter tous les hommes de la totalité des richesses que porte ou que produit l'univers ?

Le régime capitaliste est incapable d'accorder entre elles, et par conséquent de remplir, les fonctions nécessaires de toute la société humaine. Il est incapable de répartir entre les consommateurs la quantité toujours croissante de richesses que les progrès continus de la technique permettent de créer. Il est incapable de distribuer entre les travailleurs la quantité toujours décroissante de main-d'œuvre humaine que la production exige. Du progrès humain, qui devrait être une cause de bien-être et de joie, il fait une cause d'iniquité et de souffrance. Entre ses mains, la science, honneur de notre race, n'engendre plus que le gaspillage, l'avilissement, la destruction et la misère.

Un régime qui offense la raison, la moralité, qui contiendrait — je le dis pour les croyants — un outrage à la providence divine, ne saurait se survivre indéfiniment. Le socialisme lui, se refuse à mutiler les dons de la nature et les apports de l'intelligence. Il ne dira jamais : « La terre est trop abondante ; l'esprit de l'homme est trop fécond ». Il n'acceptera jamais cette alternative barbare et sacrilège entre la nature et l'homme, entre la science et la vie. Il veut faire de la machine une servante, non une ennemie. Son objet est d'accroître sans cesse le rendement de l'appareil productif, de réduire sans cesse l'apport de travail humain qu'il emploie, de répartir selon les services et selon les besoins

une quantité sans cesse accrue de richesses, d'augmenter sans cesse et le bien-être et le loisir. Sa devise est : étaler sur l'humanité entière les bienfaits collectifs de la nature et du progrès.

Je ne décris pas une terre d'Utopie, un paradis de rêve. Je décris une société dont tous les éléments existent, sont rassemblés sous vos mains et qu'il suffirait de votre volonté pour réaliser. Ai-je pu vous le faire sentir ? Ai-je pu vous convaincre ou du moins vous toucher ? Alors, vous ne nous donnerez pas seulement vos voix, chers citoyens, vous nous donnerez votre appui fraternel dans l'œuvre la plus haute et la plus noble que des hommes puissent proposer aux hommes.

Discours du 10 mai 1936

Il n'est pas nécessaire de revenir sur l'issue du scrutin. Quelques jours plus tard — le 10 mai — le Parti socialiste convoqua un Conseil national (forme de congrès restreint, susceptible d'être réuni dans des délais plus courts) afin d'analyser la situation née des élections. À l'issue des discussions, Léon Blum prononça le discours que l'on va lire :

Je voudrais d'abord suivant un usage que la présence d'hôtes aussi nombreux et aussi attentifs ne doit pas nous faire oublier, résumer les débats, tels qu'ils se sont déroulés depuis ce matin et indiquer à mon avis ce que sera la résolution qui vous sera soumise tout à l'heure.

Le premier sentiment que je veux exprimer c'est naturellement la joie, la joie de notre succès, la reconnaissance envers ces militants des fédérations à qui nous devons tant. Paul Faure, Lebas, tous les orateurs l'un après l'autre l'ont dit, et c'est le sentiment qu'à mon sens le Conseil National doit tout d'abord exprimer.

Il doit ensuite donner sa pensée à ceux de nos amis qu'un mauvais sort éloigne pour l'instant de notre groupe parlementaire et qui comprennent quelques-uns de nos camarades les plus aimés ou les plus utiles — et quand je dis « ou », cela ne veut pas dire que les deux épithètes s'opposent l'une à l'autre — les uns battus dès le premier tour dans des conditions souvent cruelles que je ne veux pas rappeler à l'heure présente et les autres qui se sont effacés au second tour pour rester fidèles à la discipline et aux engagements de leur Parti. J'ai déjà vu quelques-uns d'entre eux, nous en avons entendu ce matin à cette tribune. Graziani présidait notre première séance et, chez tous, avec la même noblesse, avec la même fierté, avec le même sentiment de fidélité au Parti, c'est la joie de la victoire commune qui surpasse ce qu'ils pourraient conserver au fond d'eux-mêmes de regrets et quelquefois de rancœur.

Maintenant, nous avons à examiner ensemble le devoir que ce succès nous impose. Comme l'a dit Paul Faure nous nous trouvons à la fois

dans l'hypothèse prévue par nos plus anciennes décisions de congrès et par nos plus récentes résolutions de Parti. Nous avons d'une part à prendre place dans un gouvernement de Front populaire, et c'est à notre Parti que la volonté souveraine du suffrage universel en a remis la direction, et d'autre part, pour reprendre l'expression de nos décisions déjà anciennes, nous sommes l'élément prépondérant de toute majorité possible. Dans ces conditions, nous avons pu, Paul Faure, Séverac et moi-même, en restant pleinement fidèles aux résolutions que je rappelle, prendre l'initiative des déclarations que la C.A.P.² unanime a déjà ratifiées, que vous aurez à approuver à votre tour et auxquelles un congrès devra donner sa ratification souveraine.

La situation nous impose une autre initiative. C'est à nous maintenant qu'il appartient de proposer aux autres partis et aux autres organisations rassemblées dans le Front populaire, de prendre place avec nous dans un gouvernement commun. Nous aurons donc, aucun doute ne peut selon moi subsister à cet égard, à faire appel au Parti Radical et j'ai tout lieu d'espérer qu'il répondra à cet appel, car il est, je crois, déjà engagé par les déclarations faites officiellement en son nom au cours de la période électorale. Peut-être y aura-t-il quelques objections ou quelques rappels malicieux. Peut-être voudra-t-on dans certaines fractions du Parti Radical nous dire que l'on nous offre ce que nous avons offert nous-mêmes autrefois : le soutien, et que l'on nous refuse ce que, paraît-il, nous avons nous-mêmes refusé autrefois, c'est-à-dire la participation.

Je ne veux faire aucun rappel et, encore moins, entrer dans aucune polémique rétrospective ; je ne veux pas revenir sur un passé que vous connaissez tous, ni apporter ici des explications qui, pour vous, seraient entièrement superflues. Je n'ai même qu'une chose à dire : si la situation inverse s'était produite, si le suffrage universel avait attribué au Parti Radical un effectif plus nombreux de députés qu'au Parti Socialiste, je suis convaincu que, dans le Parti, il y aurait eu, à l'heure actuelle, une majorité certaine pour accepter la participation. Pourquoi ? Parce que le Front Populaire existe, parce que nous avons pris

l'engagement, au nom de notre Parti, d'entrer dans un gouvernement qui se proposerait comme objet l'exécution du programme du Front Populaire, et que si le Parti Radical avait été, comme nous n'avions pas le droit d'en douter, fidèle à cette condition primordiale, le Parti, lui, aurait été fidèle à cet engagement. C'est cet engagement que vous avez à lui rappeler aujourd'hui. Vous avez à le rappeler au Parti de l'Union Socialiste qui nous a presque répondu d'avance. Vous avez à le proposer à nouveau à nos camarades communistes.

Sur ce point, tous les orateurs qui se sont succédés à la tribune ont émis le même sentiment qui est, sans nul doute, le sentiment unanime de ce Conseil National. Naturellement, je connais, comme vous tous, les déclarations qui ont déjà été faites ; j'ai lu, comme vous tous, la lettre que le Parti Communiste nous a adressée et qui a paru dans l'Humanité de ce matin, mais je reste convaincu néanmoins que ce Conseil National doit insister de la façon la plus pressante. Je crois qu'il doit faire valoir toute l'importance des faits nouveaux qui se sont produits depuis que préventivement, avant même les premier et second tours de scrutin, le Parti Communiste avait fait connaître ses intentions. Et ces faits nouveaux, ce n'est pas seulement l'importance d'un effectif parlementaire dépassant les prévisions les plus optimistes du Parti Communiste lui-même, c'est surtout et avant tout, selon moi, le fait que le gouvernement de Front Populaire, après le résultat des élections, est constitué non plus par le Parti Radical comme il était tout à fait naturel de le prévoir, il y a quelques semaines, mais par le Parti Socialiste, c'est-à-dire par le Parti auquel le Parti Communiste est lié, non seulement par le pacte de l'unité d'action, mais par l'espoir et la volonté de l'unité organique.

Et je ne puis m'empêcher de penser que dans la lettre qui a été adressée par le Parti Communiste, il y a, malgré tout, je ne dirai pas une contradiction, car le mot serait peut-être trop fort, mais il y a cependant quelque chose qu'il est malaisé de pleinement comprendre. Nos camarades communistes nous font savoir qu'ils restent résolus à ne pas entrer avec nous au gouvernement, et en même temps insistent pour la réalisation aussi rapide que possible de l'unité organique. Mais, est-ce que l'unité

² C.A.P. Commission Administrative Permanente, organe directeur du Parti Socialiste dans l'intervalle des Conseils Nationaux et des Congrès.

organique réalisée ne se traduirait pas au gouvernement comme ailleurs ? Est-ce qu'elle ne se traduirait pas tout d'abord au gouvernement ? Et dans la réalité des choses, n'est-il pas évident qu'une divergence de position vis-à-vis du problème de l'exercice du pouvoir, quelque effort que nous puissions faire — et je sais que le Parti le fera, de tout son pouvoir, de toute sa sincérité, — ne peut malgré tout pas servir la constitution d'une unité organique. Je crois donc que nous devons insister auprès d'eux, comme chacun l'a dit, depuis le discours de Lebas, ce matin, jusqu'au discours de Marceau Pivert, qui m'a précédé immédiatement à la tribune.

Cet appel, je pense aussi, comme l'a dit Vielle après Zyromski et après d'autres, que nous devons l'adresser à la C.G.T. réunifiée et dont la réunification est le symbole même de l'unité. Le programme commun du Front populaire, la C.G.T. réunifiée l'a expressément fait sien dans son congrès de Mulhouse, et nous devons lui demander de nous aider, de s'associer à nous, pour en assurer l'exécution. Je crois, par conséquent, que le Conseil National devra lancer cet appel, et quand je dis qu'il devra insister, vous pensez bien que ce n'est pas pour mettre dans l'embarras des amis, des compagnons de lutte avec lesquels, quoi qu'il arrive, quelles que soient leurs décisions finales, notre amitié devra rester aussi confiante et aussi étroite. Ce n'est pas pour les placer dans cette gêne, dans ce pas difficile, mais c'est parce que, en réalité, il n'appartient ni à eux, ni à nous, ni à personne, de rompre la solidarité que les circonstances mêmes ont établie aujourd'hui entre tous les partis du Front Populaire. Aucun de ces partis ne pourrait bénéficier de l'insuccès du gouvernement. Ce n'est pas eux qui tireraient le profit de notre échec, ce seraient nos adversaires communs.

Cela est vrai des communistes, comme cela est vrai des radicaux, comme cela est vrai de tous les républicains sincères et courageux de ce pays. Nous sommes bon gré mal gré, mêlés à la même bataille, nous sommes unis, comme on le dit dans la formule anglaise du mariage, pour la bonne ou pour la mauvaise fortune ; la fortune sera bonne pour tous ou mauvaise pour tous. Je crois moi, fermement, qu'elle sera bonne. Mais en tout cas, cette solidarité inévitable dans la bonne ou dans la

mauvaise fortune, elle doit nous décider tous à lutter d'un même cœur pour le succès commun et par conséquent, elle doit tous nous réunir aujourd'hui dans l'action.

Sur les caractères généraux de cette action, vous me permettrez maintenant de m'expliquer, sans insister d'ailleurs sur aucun sujet, car pour vous, ce sera un rappel d'idées qui vous sont familières, que tous vous avez développées et soutenues et fait triompher au cours de la bataille électorale. Nous devons naturellement défendre et développer les libertés démocratiques. Les élections ont eu ce premier caractère indéniable d'être la réponse du pays républicain au 6 février. Elles ont été la réponse et elles doivent être la réparation. Elles signifient premièrement et peut-être avant tout, si l'on veut les examiner dans leur ensemble, que les masses populaires de ce pays ne laisseront pas toucher aux libertés démocratiques qui sont leur bien et qui ont été leur œuvre.

Seulement, cette victoire une fois remportée, il faut en consolider les effets, il faut les rendre définitifs, il faut rendre la France invulnérable aux attaques du fascisme. Il faut la prémunir contre tout retour offensif des forces que nous avons arrêtées et sur lesquelles nous avons remporté la victoire, et cela est une tâche à elle seule plus étendue qu'on ne peut l'imaginer. Il faudra par exemple, faire circuler à nouveau l'esprit républicain dans toutes les hautes administrations de ce pays ; il faudra faire en sorte qu'un ensemble admirable de fonctionnaires dévoués corps et âme aux libertés publiques ait au sommet des chefs dignes d'eux. Il faudra en même temps accroître le rendement de l'administration publique, il faudra la rajeunir, il faudra l'adapter à des fonctions souvent presque entièrement nouvelles. Il faudra, en un mot, priver le fascisme de ses auxiliaires secrets et de ses moyens de propagande, en même temps que de ses armes.

Au dehors, nous aurons à réparer bien des dégâts, et à panser bien des blessures. Notre objectif, je crois que je peux le résumer en une

courte phrase, ce sera de ranimer la confiance de l'Europe pacifique en elle-même ; ce sera de rendre à la Société des Nations sa cohésion matérielle et morale, ce sera de recréer cet esprit de solidarité internationale qui s'était reformé spontanément au mois de septembre dernier dans la joie et dans l'attente universelle ; ce sera de susciter à nouveau une espérance, une foi comme celle qui existait au premier jour de la Société des Nations, comme celle qui existait au temps du Protocole, et cette foi nous essaierons de la ranimer autour des deux idées indissolubles et de plus en plus étroitement fondues l'une dans l'autre, de l'assistance mutuelle efficace et du désarmement progressif.

Notre cher Bedouce, un de ceux qui rappellent parmi nous cette période héroïque de la propagande dont vous parlait ce matin Paul Faure, Bedouce me disait tout à l'heure : « C'est dans cette même salle qu'une assemblée du Parti Socialiste a donné son adhésion au principe de la Société des Nations. » Eh bien, nous essaierons, autour des deux idées de l'assistance efficace et du désarmement progressif, de recréer les sentiments de ce temps-là, et nous essaierons de le faire, non pas par une espèce d'acte de volonté froide, délibérée, systématique, mais par la contagion d'un enthousiasme et d'une volonté que nous éprouvons tous.

Je veux maintenant insister un peu plus longuement sur un autre chapitre, sur les difficultés que nous allons rencontrer dans l'ordre financier et dans l'ordre monétaire. Nous allons nous heurter dès le départ, nous nous heurtons presque avant le départ, à des difficultés que je ne voudrais, devant vous, ni sous-estimer ni surestimer. Je ne veux pas les dramatiser. Des gênes financières, des crises monétaires, ce sont des phénomènes très importants en eux-mêmes et par leurs répercussions de tout ordre, mais tout le même c'est moins grave que la guerre ou la paix, c'est moins grave que le chômage, c'est moins grave que la misère, c'est moins grave que les bas salaires ; si important que cela soit, cela ne touche tout de même pas à la vie profonde d'un peuple.

Je tiens aussi à dire autre chose : c'est que tout gouvernement, quel qu'il fût, se présen-

tant à l'heure actuelle devant le Parlement, prenant le pouvoir à l'heure actuelle, après des élections dont je suppose, par une hypothèse absurde, le résultat différent, tout autre gouvernement trouverait devant lui des difficultés sinon absolument égales, du moins exactement analogues. Il me serait trop aisé d'en fournir la preuve, et nous aurons assurément l'occasion de la fournir au pays.

Quel qu'eût été le résultat des élections, d'autre part, je crois bien que la crise de spéculation sur les changes se serait cependant produite, car il y a longtemps, voyez-vous, que les spéculateurs à la baisse du franc, que les pilleurs d'épaves, guettent le terme qu'ils s'étaient eux-mêmes fixés pour cette dévaluation à laquelle nous avons toujours été, à laquelle nous restons résolument hostiles. La spéculation, la menace de la dévaluation, attirent après elles tous les calculs égoïstes et vils de ceux qui veulent tirer leur épingle du jeu. L'égoïsme consiste dans le désir de se prémunir contre le sort commun que l'on redoute, et la vilénie, elle, consiste dans la rupture de cette solidarité qui devrait unir tous les membres d'une même nation contre les mêmes risques.

Mais enfin, malgré tout, depuis la victoire électorale du Front Populaire, un élément nouveau s'est ajouté ; il s'est créé, ou l'on a créé une alarme qui pourrait devenir une panique et là-dessus, je veux aussi m'expliquer devant vous et devant les journalistes qui nous écoutent.

Je ne veux pas chercher longuement les causes. Il est possible que, depuis les élections, certaines campagnes se soient produites ; je n'en sais rien. Mais avant et pendant la période électorale, vous savez en quels termes on a fait mener la bataille contre nous. On a dit, on a répété, on a affiché sur tous les murs, on a proclamé dans tous les tracts que l'on distribuait par millions, que le Front Populaire, ce serait la guerre civile, ce serait la guerre étrangère ; on a usé et abusé de l'exemple dénaturé de l'Espagne ; on a montré d'avance la France à feu et à sang, car ce n'était pas seulement le couteau entre les dents que l'on placardait, c'était la torche à la main. On vous a montré les foyers violés, le pillage, le rapt, et voilà le spectacle avec lequel on s'est efforcé d'épouvanter l'opinion.

Eh bien, quelle est donc la réalité ? La réalité, c'est que la France est une République, c'est qu'en République la loi suprême est la loi de la majorité exprimée par le suffrage universel ; c'est qu'un gouvernement de Front Populaire va accéder au pouvoir de la façon la plus normale, la plus légale, étant d'ailleurs l'expression de la majorité la plus forte et de la volonté populaire la plus claire qui se soit peut-être exprimée depuis que la République est fondée. Non seulement, nous accéderons au pouvoir de la façon la plus régulière et la plus légale, mais nous sommes mêmes allés jusqu'à respecter l'habitude, la tradition constitutionnelle.

Quelques-uns d'entre vous, comme notre camarade Durel — qui milite aujourd'hui dans la Fédération de Lot-et-Garonne après avoir été chassé de Tunisie — comme Marceau Pivert, ont exprimé l'appréhension que dans cette conjoncture nous ayons manqué de décision et d'audace et même peut-être, à leurs yeux, de prudence. Ils pensent que sans perdre un moment, nous aurions dû au lendemain du second tour de scrutin, exiger la constitution immédiate d'un gouvernement nouveau qui fût la représentation fidèle de la majorité. Ils pensent qu'en attendant le terme normal, nous avons laissé à nos adversaires le bénéfice d'un temps précieux, que nous avons remis ainsi entre leurs mains le moyen de dresser leur piège et de miner le sol sous nos pas.

Qu'ils me permettent de leur dire que les pièges étaient tendus depuis longtemps, depuis plus longtemps qu'ils ne le croient, et que pour les travaux de sape on n'avait probablement pas attendu la dernière heure. Je comprends leurs craintes, je comprends surtout l'impatience très explicable des masses populaires, mais il y a quelque chose que je sais bien aussi, ou dont, tout au moins, je suis bien persuadé, c'est qu'en procédant autrement que nous ne l'avons fait, nous serions tombés alors dans le véritable piège ; et c'est celui que nous avons évité. Le pire danger était précisément que l'on fit flamber, en quelque sorte, le mouvement de panique qui commençait, par la démission forcée ou volontaire du gouvernement et qu'on nous plaçât devant l'obligation d'une prise de pouvoir inopinée et improvisée, au milieu du tumulte public déchaîné.

Je ne parle pas ainsi, je vous prie de le croire, par pusillanimité ; nous connaissons notre force ; mais la vraie force est patiente, elle sait rester maîtresse d'elle-même quand il le faut. Je crois donc que nous n'avons pas commis la faute ou l'erreur de jugement que l'on nous reproche, et je tiens à déclarer devant vous que, dans cette période assurément difficile, nous n'avons reculé et nous ne reculerons le cas échéant devant aucune responsabilité qui nous soit propre. Nous n'avons accepté et n'accepterons aucun partage d'autorité ou de responsabilité et nous n'aliénerons aucune parcelle de notre responsabilité. Nous n'avons donné, et d'ailleurs, il n'est que loyal de le reconnaître, on ne nous a demandé, aucun conseil, mais c'était notre intérêt, comme c'était notre devoir de continuer à calmer l'émotion publique et de faciliter l'effort loyal par lequel M. Albert Sarraut s'est efforcé de ménager une transition aussi aisée que possible entre les deux législatures et les deux gouvernements. Je manquerais à la bonne foi et à la probité si je ne faisais pas la déclaration que je viens de faire.

Mais alors je sais bien que vous pouvez me répondre : « Puisque nous avons été si sages, alors pourquoi l'émigration persiste-t-elle, pourquoi l'émigration des capitaux et quelquefois des capitalistes, pourquoi la saignée de l'or, pourquoi ces achats de devises étrangères, pourquoi, cette baisse sur les valeurs françaises ? »

En pressant de questions ceux qui nous parlent de ces alarmes publiques et de ces dangers, ils finissent par nous répondre : « Ah ! Si l'opinion est si troublée, si inquiète, c'est qu'elle ne sait rien de vos projets ; les ignorant, elle vous en prête bien entendu d'insensés, d'extravagants, de terribles. »

On ignore nos projets ! Nous avons pourtant fait ce qu'il fallait pour qu'on les connût. Nous venons de mener une campagne électorale, nous ne les avons dissimulés à personne. Dans des discours radiodiffusés, nous avons, les uns et les autres, Lebas, Vincent Auriol, Paul Faure et moi, essayé de les faire connaître à ceux que nos réunions publiques n'atteignaient pas. Mais enfin, puisqu'il paraît qu'il faut, sinon les énoncer, du moins les définir une fois de plus, eh bien, une fois de plus en effet, j'essaierai devant vous de dégager les idées communes à notre programme, au

programme communiste, au programme radical, au plan de la C.G.T., au programme commun du Rassemblement Populaire.

Et ce sera par conséquent, puisque le gouvernement qui sera demain au pouvoir sera un gouvernement de Front Populaire, ce sera du même coup répandre cette lumière si impatientement attendue sur les projets du gouvernement de demain, sur ce que seront ses efforts.

Le gouvernement de demain, ce sera un gouvernement de bien public ; ce sera un gouvernement qui essaiera de tirer, qui tirera ce pays de la torpeur, de l'anémie, de la défiance de lui-même.

Nous sortons d'une période sombre. Je ne veux ici, faire le procès de personne ; je sais que parmi les hommes qui ont gouverné depuis quatre ans, il y en a qui, de bonne foi, ont cru appliquer à la maladie sociale développée par la crise le traitement le plus efficace. Ils l'ont cru honnêtement, on peut même dire pour beaucoup d'entre eux qu'ils l'ont cru courageusement, parce qu'ils savaient malgré tout, en fin de compte, qu'ils s'exposaient à l'impopularité. Ils croyaient évidemment réussir. Or, ce n'est pas moi qui viens leur dire aujourd'hui qu'ils ont échoué, c'est le pays qui le leur a dit. Le verdict du pays est catégorique et définitif sur ce point.

Par conséquent, nous venons pour faire autre chose, nous venons pour que cela change, nous venons pour réaliser ce à quoi le pays aspire clairement : le pays est las des privations, il est las des pénitences parce qu'elles ne lui ont pas rendu la santé, parce qu'au contraire, elles ont aggravé le mal dont il souffrait, parce que, par surcroît, il sait qu'elles sont absurdes et qu'elles sont iniques, dans un moment de la civilisation où le progrès scientifique et technique au service de la justice suffirait pour tous.

Tous nos efforts vont tendre à créer, à régénérer, à stimuler au lieu de rationner, d'interdire et de détruire comme on l'a fait. L'intervention de l'État, je le répète, nous voulons l'appliquer et nous l'appliquerons à tous les centres nerveux du corps économique pour lui rendre une vigueur, pour lui rendre une allégresse, cette allégresse qu'un convalescent

éprouve quand il fait ses premières sorties, et qu'il sent à nouveau le sang affluer à la surface de son corps.

Aujourd'hui, il y a des centaines et des centaines de milliers d'hommes qui ne travaillent pas, il y en a des millions qui travaillent pour des salaires de famine. Toutes les classes paysannes, tous les commerçants ont presque perdu le goût du travail parce que le travail ne leur assure plus la sécurité et ne leur assure plus cette petite parcelle de bien-être nécessaire.

Il y a la jeunesse, dont le cas est plus tragique que tous les autres, car, je peux bien le dire à mon âge, qu'est-ce que c'est que la vie sans la jeunesse, et qu'est-ce que c'est que la jeunesse quand elle ne connaît plus l'espoir ?

Nous voulons ranimer l'espoir, nous voulons lutter contre la misère, comme le disait fortement notre ami Belin dans une suite d'articles du Peuple, car il n'y a pas une seule souffrance dans le pays dont nous ne soyons solidaires, parce qu'il n'y a pas une seule d'entre elles qui ne soit le produit de l'iniquité sociale. Nous voulons rendre le goût du travail à ceux qui sont en train de le perdre. Nous voulons rouvrir les sources de la richesse, accroître la masse des revenus consommables, c'est-à-dire des salaires. Nous voulons le retour de la sécurité, et l'extension du bien-être, dans la pleine mesure où cela est possible avec le régime social à l'intérieur duquel nous allons agir.

Nous savons très bien qu'une nation ne peut pas se passer de finances saines et probes. Mais nous attendons précisément le retour à un équilibre réel et à un équilibre stable de l'accroissement de la richesse nationale, de l'accroissement de la masse des revenus consommables de la nation.

Comment donc pourrions-nous en même temps vouloir jeter ce pays dans le tumulte, dans le chaos, dans je ne sais quelle bagarre furibonde et sanglante ? Le succès de notre entreprise suppose la confiance, la vraie, non pas la confiance mercenaire, la confiance sous condition de telle ou telle catégorie de possédants, mais la confiance du pays en lui-même. Nous voulons que la France reprenne confiance dans l'efficacité du travail, dans l'immensité de ses ressources, dans son intelligence dont elle vient presque à douter, dans ses facultés héréditaires de renouvellement et

de régénération, dont tout son esprit révolutionnaire est le témoignage.

Par conséquent, notre œuvre doit être le contraire d'une destruction, d'une restriction ; elle sera, dans le sens plein et fort du terme, une construction et elle ne peut pas se réaliser sans que le pays y consacre une partie de ses ressources, sans qu'il s'ouvre par conséquent à lui-même un large crédit. Elle suppose une avance à l'allumage ; elle suppose cette espèce d'anticipation confiante sur la réalité, que l'on appelle aujourd'hui une mystique. Tout cela est incompatible avec les desseins insensés qui nous sont prêtés par la malignité perfide des uns ou la crédulité naïve des autres.

Par exemple, une des pièces essentielles de notre programme de stimulation, de récréation va être un plan d'équipement national, qui sera à la fois assez méthodique et assez vaste pour contribuer au démarrage de l'économie nationale. Nous avons émis pour ce qu'on appelle le financement de ce plan, une idée à laquelle, pour ma part, je reste extrêmement attaché. Nous avons imaginé tout à la fois de nous servir des assemblées locales pour dresser ce plan et de nous servir de ce plan pour réveiller la vie locale. Nous envisageons un appel à l'épargne locale, en spécialisant cet appel, de façon que dans telles régions déterminées, dans tels départements, dans telles villes, l'épargnant sache exactement que son apport contribuera à un travail déterminé dont il connaît l'utilité et dont il peut d'avance escompter le résultat.

Je vous demande comment nous pourrions envisager, avec la moindre chance de succès, cet appel à une épargne méfiante et susceptible entre toutes, si nous l'adressions dans une atmosphère de guerre civile, si nous avons commencé par tarir brusquement et sauvagement toutes les sources de la richesse, si nous avons jeté ce pays dans l'angoisse des crises monétaires, dont nous savons bien qu'en tout état de cause les producteurs et les travailleurs sont toujours les victimes désignées. Que pourrions-nous faire, si nous avons aggravé le poids d'une fiscalité qu'assurément nous rendrons plus juste et plus égale et que nous sommes également résolu à simplifier et à détendre avec audace ? Car nous voulons ranimer les transactions en même temps que la production. Nous vou-

lons, dans toute la mesure du possible, réduire la marge, en grande partie fiscale, qui existe aujourd'hui entre les prix de gros et les prix de détail.

On peut penser de nous tout ce qu'on voudra, on peut nous détester, on peut nous redouter, mais enfin nous n'avons pas, jusqu'à présent, donné lieu de croire à personne que nous soyons totalement dénués d'intelligence et de raison. Nous ne pouvons pas, à la fois, vouloir cette œuvre de réfection nationale et en briser volontairement les instruments entre nos mains. Qui veut la fin veut les moyens. Nous voulons donc poursuivre cette œuvre dans l'ordre et le calme ; nous voulons le faire sans aucune arrière-pensée de vexations malignes ou de représailles haineuses et avec l'assentiment de la plus large majorité possible de tous les travailleurs de ce pays. Nous pouvons, et par conséquent nous devons attirer à nous, c'est-à-dire à la république sociale, tous ces hésitants, tous ces anxieux, tous ces errants qui cherchent et qui attendent sans savoir quoi ; enfin tous ceux qui, dans d'autres pays ont fait la force d'appoint et qui constituent encore aujourd'hui l'armée de la dictature triomphante.

Et si nous réussissons, quel est donc dans ce pays l'homme probe, l'homme laborieux qui ne profitera pas de notre réussite ? Elle nuira peut-être aux spéculateurs. Elle profitera à tous ceux qui travaillent et à tous ceux qui produisent ; et ceux qui refuseraient de se laisser convaincre par cette évidence se dénonceraient eux-mêmes comme des ennemis de la souveraineté nationale.

Je ne veux pas du tout employer ici le ton de la menace ; la menace est mauvaise quand elle est inutile. Mais il ne faut pourtant pas que personne oublie que nous ne sommes pas, comme nous aurions pu l'être dans d'autres temps, quelques hommes isolés, aventurés dans le pouvoir par suite d'un hasard parlementaire. Nous sommes maintenant autre chose. Il faut qu'on n'oublie pas qu'il y a derrière nous des masses populaires dont nous sommes les mandataires et les interprètes, des masses populaires auxquelles il n'y aurait pas besoin de faire appel deux fois si on s'insurgeait contre leur volonté. Certainement, elles ne toléreraient pas plus la résistance tortueuse que la résistance directe et ouverte à la souveraineté du suffrage universel.

Je n'emploie pas ici un langage de provocation. Je suis sûr que l'avertissement que je donne sera inutile, mais je dis simplement, je dis fermement que le peuple de France est résolu à assurer sa souveraineté et que sa force est au service de la loi républicaine.

Voilà, à grands traits, et fidèlement cependant, tout ce que nous voulons entreprendre. Nous n'aurons, ni vous ni nous, le droit d'oublier deux choses : la première c'est que nous sommes tenus d'apporter à bref délai, aux masses populaires qui attendent, des résultats à la fois substantiels et significatifs ; la seconde c'est que pour achever et parfaire, dans toute la mesure où le régime à l'intérieur duquel nous allons travailler le permet, l'œuvre que nous entreprenons, nous avons cependant besoin de temps, car c'est une œuvre de longue haleine. Il faudra durer. Pour durer longtemps, il faudra donner très vite le sentiment de la réussite, car dès que les masses populaires de ce pays auront le sentiment de la réussite et du changement, je sais qu'elles consentiront un large crédit de temps. Dès qu'elles auront vu sortir de terre les premières lignes de la construction nouvelle, dès qu'elles auront constaté l'ardente volonté des maîtres de l'œuvre, je sais que ce ne sera pas l'impatience des masses populaires qui nous gênera.

Il faut aussi savoir que ce n'est pas seulement l'avenir de notre Parti Socialiste, que c'est l'intérêt de la République elle-même qui est en cause. J'ai la certitude que tous les républicains me comprendront, comme aujourd'hui tous les socialistes réunis au Conseil National.

Et maintenant, cette fois, c'est à vous et à vous seuls que je m'adresse. Je veux finir par un vœu personnel. Je sais que vous m'avez déjà, vous, investi, en attendant des investitures plus officielles. Dans une bataille comme celle-là, il faut un chef : il faut que le commandement soit exercé sous votre contrôle permanent, mais dans sa plénitude. Je ne vous ai jamais tenu un langage comme celui-là. Vous savez que le crédit que je peux posséder auprès de vous, auprès du Parti, je l'ai dû, au contraire, à un effort constant de conciliation et de persuasion.

Aujourd'hui, c'est autre chose. Il faut que devant les circonstances nouvelles, un autre homme se réveille dans un homme. Je sais que sans distinction aucune, votre confiance en moi est entière. Je la mérite et je la mériterai.

Je ne sais pas si j'ai les qualités d'un chef dans une bataille aussi difficile ; je ne peux pas le savoir, pas plus exactement qu'aucun de vous. C'est une épreuve que vous ferez sur moi et que je ferai sur moi-même. Mais il y a quelque chose qui ne me manquera jamais, c'est la résolution, c'est le courage, et c'est la fidélité.

Et puis, je veux vous dire encore que je ne me présente pas à vous aujourd'hui comme un homme déjà accablé d'avance sous le poids des charges et des responsabilités, bien que, croyez-le, je les connaisse. Je ne viens pas ici en vous disant : « Éloignez de moi ce calice, je n'ai pas voulu cela, je n'ai pas demandé cela ». Si, si, j'ai demandé cela, et j'ai voulu cela, parce que cela c'est la victoire de notre Parti au sein d'une victoire républicaine.

Peut-être quelques-uns d'entre vous se rappellent-ils les paroles que j'ai prononcées il y a quatre ans, dans des circonstances presque symétriques, à notre congrès de Huyghens. Je vous disais : « Nous n'avons pas été le groupe le plus nombreux de la majorité et je le déplore. Je le déplore parce que, en dépit de toutes les difficultés qui nous attendent et qui nous guettent, ç'aurait été une belle chose que de voir quelques hommes essayer de servir l'intérêt de leur pays en restant fidèles à la doctrine de leur Parti. »

Eh bien, ce sont ces heures-là que j'attendais et que j'ai vues venir avec joie, car à côté des difficultés, il y a vous, il y a votre amitié, il y a votre confiance, il y a l'élan du peuple admirable qui s'est manifesté dans ces élections avec une force inconnue. Cette discipline aux élections dernières, cette discipline si exacte, qui a stupéfié tout le monde, ce n'était pas une discipline imposée du dehors, mais une discipline libre et volontaire, voulue par le peuple lui-même. En dépit de toutes les manœuvres, de tous les mensonges, de toutes les pressions, il était résolu à dire ce qu'il ne voulait pas et ce qu'il voulait ; il a signifié sa volonté avec une clarté telle que personne ne peut plus maintenant se dérober.

Cet enthousiasme dans les masses populaires se traduit par les lettres que nous recevons par monceaux les uns et les autres, et qui montrent tout ce qu'il y a d'ardent et de magnifique dans l'espoir qui s'attache à l'œuvre que nous allons entreprendre. Et même en dehors de nous, dans les cercles de l'opinion moyenne, il y a des ennemis certes, nous les connaissons et nous ne nous laisserons pas duper par eux, mais il y a aussi ceux qui attendent, il y a ceux qui attendent avec ce sentiment étrange, que j'essayais d'analyser l'autre soir devant les camarades de la C.A.P., qui est fait à la fois d'inquiétude, peut-être d'émoi, mais aussi d'attente et d'espérance. Un député qui n'est pas des nôtres, me disait, il y a quelques matins : « Allez-y ! La France vous attend. Elle vous attend avec inquiétude ; mais, voyez-vous, elle est inquiète comme une jeune mariée. »

Tout cela, ce sera notre force. Tout cela, je le sais bien, il serait périlleux et tragique de le décevoir. Mais si nous restons unis, serrés les uns contre les autres, avec cette amitié confiante que tous ici ont exprimée dans leurs discours, si nous savons être à la fois comme nous le devons, sages et audacieux, alors nous remporterons la victoire. Et ce sera, dans ce pays, non seulement la victoire de la liberté sur le fascisme, mais la victoire de la justice sociale et de l'ordre sur l'iniquité et le désordre !

Discours du 31 mai 1936

Les discussions engagées entre les partis en vue de la constitution du gouvernement se poursuivirent tout au long du mois de mai. Le Congrès, instance souveraine du Parti socialiste S.F.I.O., se réunit à Paris le 31 mai. Après avoir salué par ses applaudissements le discours dans lequel Léon Blum exposait et précisait son programme, il lui conféra le mandat de former le nouveau gouvernement :

Il y a quatre ans, au lendemain des élections, nous avons eu à délibérer pour déterminer la position de notre parti en face d'une majorité républicaine dont le parti radical formait l'élément prépondérant, et nous avons, alors, décidé de lui accorder notre collaboration sur la base d'un programme, que nous avons déterminé ici même et qui garda le nom de cahiers de Huyghens.

Si les choses s'étaient passées de la même façon aux élections de 1936, vous seriez réunis aujourd'hui pour délibérer sur la question de savoir si le Parti Socialiste accorderait sa collaboration à un gouvernement radical.

Je crois que je suis sûr de votre réponse, qui aurait été affirmative ; et vous n'auriez pas eu, comme il y a quatre ans, à délibérer sur les termes du contrat, qui se trouverait à la base de cette collaboration, puisque, cette fois, et c'était la grande nouveauté de la situation politique des dernières élections, le contrat existait préalablement. Il y avait d'avance un programme commun, rédigé, souscrit, signé par tous les partis groupés dans le Front Populaire.

Les choses ne se sont pas passées comme on l'avait prévu, peut-être en partie chez nous, sûrement, hors de chez nous. C'est nous qui nous trouvons, aujourd'hui, nous Parti Socialiste, l'élément le plus important de la majorité de Front Populaire ; et le point sur lequel vous avez à délibérer aujourd'hui, ce n'est plus de savoir si vous accorderez votre collaboration à un gouvernement formé par d'autres partis, mais si vous accepterez, ou si vous revendiquerez, pour le Parti Socialiste, la direction du gouvernement de Front Populaire qui doit nécessairement se former, conformément à la volonté exprimée par le souverain de ce pays, qui s'appelle le suffrage universel.

Mes chers camarades, cette question, je n'ai pas eu l'impression que, jusqu'à présent, elle donnât lieu à de grands débats entre nous. Je crois qu'elle a été réglée d'avance. Nous sommes, comme Paul Faure nous l'a montré, restés dans le cadre de notre légalité la plus ancienne et la plus récente, de notre légalité d'il y a dix ans et de notre légalité des mois derniers, d'avant et d'après la constitution du Front Populaire ; nous sommes, comme le préoyaient les anciennes résolutions, l'élément prépondérant de toute majorité républicaine possible et, d'autre part, nous avons à diriger l'application du programme commun auquel nous avons souscrit et auquel nous entendons maintenir notre engagement.

La C.A.P. a déjà décidé spontanément. Le Conseil National a ratifié et a fait sienne la décision de la C.A.P. Je pense qu'il n'y a pas le moindre doute que le Congrès unanime ratifie à son tour, sur ce point, la décision du Conseil National, et l'on peut dire que c'est de votre décision que sortira le gouvernement de Front Populaire à direction socialiste.

Je dis gouvernement de « Front populaire », et je tiens à maintenir expressément cette formule. Le Conseil national avait chargé le bureau du Parti, et le bureau du Parti, à son tour, nous avait chargés, Paul Faure et moi, de démarches dont vous connaissez tous le résultat, mais dont il est naturel, cependant, qu'il vous soit rendu rapidement compte. Le Conseil National avait décidé une offre générale à tous les partis politiques adhérant au Front populaire. Il avait décidé une offre particulière, ou plutôt, une offre assortie d'arguments particuliers au Parti Communiste et à la C.G.T.

Vous savez quelles ont été, d'une part, les réponses du Parti Radical et du parti de l'Union républicaine et socialiste, quelles ont été, d'autre part, les réponses du Parti Communiste et de la C.G.T. réunifiée.

Le Parti Radical nous a assurés de son concours, concours de parti. Je n'insiste pas davantage. L'Union républicaine socialiste nous a donné la même assurance. Le Parti Communiste n'a pas cru pouvoir accepter nos offres de collaboration, tout en nous promettant son soutien le plus loyal, le plus constant et le plus fidèle. La C.G.T., n'a pas cru devoir nous accorder son concours sous la forme d'une coopération gouvernementale, mais,

sous des formes à déterminer entre nous, son soutien le plus cordial et, selon sa propre expression, le plus fraternel.

Nous allons donc, le Parti Socialiste va donc constituer le gouvernement, dans lequel, il est vrai, toutes les forces politiques représentées dans le Front Populaire ne figureront pas. Mais nous avons le droit et le devoir d'affirmer cependant que ce sera bien un gouvernement de Front Populaire, puisqu'après tout, si tous les partis qui y sont compris n'y figurent pas, c'est par leur volonté, et non par la nôtre. C'est le mouvement de Front Populaire qui a porté au parlement cette majorité dont nous allons être l'expression ; et le programme du gouvernement sera précisément ce programme commun du Front Populaire, que nous prenons devant le pays l'engagement solennel d'exécuter.

Gouvernement de Front Populaire et, par là même, gouvernement nouveau, parce que la force populaire à laquelle il correspond est, dans ce pays, quelque chose de nouveau, parce qu'il représente, à côté des partis organisés, un courant et une conjonction de forces qui, jusqu'à présent, n'existaient pas. Gouvernement nouveau, nous avons bien le droit de le dire, par notre présence, puisqu'enfin c'est quelque chose de nouveau dans ce pays que les socialistes s'y trouvent. Dans d'autres pays, c'est une habitude. En France, il se trouve — et je ne crois pas que nous ayons lieu de le regretter à l'heure présente — que c'est une puissante nouveauté, que c'est un fait politique ayant, par lui-même, un accent et une signification puissante. Le Gouvernement sera nouveau par notre présence ; il sera nouveau par sa configuration ; il sera nouveau par ses méthodes d'action ; et il sera nouveau par le caractère de cette action même.

Sur ce dernier point, sur le caractère de notre action, même après le discours de Paul Faure, je voudrais insister à mon tour, en quelques mots.

Nous avons mené, tous ensemble, la campagne électorale, car ce Congrès ne contient que des élus ou des militants ayant participé ensemble, sur le même plan, à la dernière bataille. Devant le pays, nous avons tous tenu le même langage. Nous avons tous développé, à

côté des mesures précises, inscrites dans notre programme, les justifications théoriques qui les appuyaient.

Nous avons, au cours de toute notre propagande, tiré de l'analyse de la crise économique la condamnation du régime social actuel. Nous avons montré qu'il était incapable de remplir les fonctions de toute société concevable, de toute société raisonnable, qu'il était incapable de distribuer entre les consommateurs la masse des richesses qu'il pouvait créer. Nous avons montré qu'il était incapable de répartir, entre la masse des travailleurs, les quantités de main-d'œuvre que la production exige. Nous avons montré qu'il était incapable de faire bénéficier l'ensemble des hommes qui, pourtant, en sont bien, cette fois, sans contredit, les propriétaires collectifs, du progrès accumulé, de la science, de la technique, de tout ce qu'on appelle la civilisation. Nous avons dit cela, et nous en avons conclu qu'à cette société, notre effort devait tendre à substituer une société autre, foncièrement différente, qui instituerait l'ordre et la raison là où nous ne voyons que contradiction et chaos.

Nous continuons à penser tout cela, et je pense qu'il n'y a pas un homme, dans cette salle, qui ne continue à penser cela, et qui ne soit prêt à répéter cela. Notre mission, qui est précisément de construire cette société nouvelle, elle ne varie pas. Ce n'est pas l'événement politique d'hier, ce n'est pas l'événement politique de demain qui la transformeront. La tâche du Parti Socialiste reste la même. Mais je veux le dire, avec la même franchise et la même clarté, la tâche présente du gouvernement de Front Populaire dont vous revendiquez la direction, et à la direction duquel vous déléguerez des membres du Parti Socialiste, cette tâche-là est différente ; elle est différente en tout cas dans le temps.

Marcelle Pommera l'a rappelé tout à l'heure, avec une justesse parfaite : nous n'avons pas eu la majorité aux dernières élections. Non seulement le Parti Socialiste n'a pas eu la majorité, mais les partis prolétariens ne l'ont pas eue davantage. Il n'y a pas de majorité socialiste, il n'y a pas de majorité prolétarienne, il y a la majorité du Front populaire, dont le programme du Front populaire est le lieu géométrique. Notre mandat, notre devoir, c'est d'accomplir et d'exécuter ce pro-

gramme. Il s'ensuit, je l'ai déjà dit au Conseil National — vous m'excuserez si je reprends la même formule — il s'ensuit que nous agirons à l'intérieur du régime actuel, de ce même régime dont nous avons démontré les contradictions et l'iniquité au cours de notre campagne électorale. C'est cela l'objet de notre expérience, et le vrai problème que cette expérience va poser, c'est le problème de savoir si, de ce régime social, il est possible d'extraire la quantité d'ordre, de bien-être, de sécurité, de justice, qu'il peut comporter pour la masse des travailleurs et des producteurs.

Voilà le problème, il n'est pas grave seulement pour nous, croyez-moi. Il s'agit, en somme, de savoir s'il est possible, dans le cadre du régime actuel, d'assurer un soulagement suffisant aux misères de ceux qui souffrent. Il s'agit de savoir si, par une action accomplie à l'intérieur du régime actuel, il est possible de préparer, dans les esprits et dans les choses, l'avènement inévitable du régime qui reste notre fait et notre but. Voilà comment, franchement, devant nous-mêmes et devant le pays, nous devons poser le problème. Est-ce qu'on a le droit d'interpréter une telle action en disant : vous allez sauver la société bourgeoise ? Je l'ai dit déjà et je le répéterai encore, la ruine de la société bourgeoise, est, en réalité, déjà une chose accomplie. Elle est peut-être dans le passé autant et plus que dans l'avenir. La ruine du régime social, ce n'est pas la ruine matérielle, ce n'est pas l'incendie, ce n'est pas le sang qui coule, ce n'est pas les torches fumantes secouées au-dessus des cadavres. Le régime social est ruiné quand il est entré en contradiction irrémédiable avec lui-même. Il est ruiné, suivant une formule de Marx, que Séverac rappelle avec prédilection, quand les nécessités de la production sont devenues incompatibles avec le régime juridique de propriété qu'il a créé ; il est ruiné quand il est entré en conflit avec les exigences à la fois élémentaires et éternelles de l'intelligence et de la moralité humaines.

La question que notre expérience pose devant la nation, encore plus que devant le Parti, c'est de savoir comment le changement se fera. La question est de savoir s'il y a une possibilité qu'il s'exécute, je le répète, paisiblement et amiablement. La question est de savoir s'il est possible, à l'intérieur même de la société telle qu'elle existe, de procurer dès à

présent un soulagement suffisant à ceux qui souffrent.

Je n'envisage pas un instant la possibilité d'un échec. Si je parle d'échec, et si j'en émets l'hypothèse, ce n'est que pour donner à ma pensée une expression logique complète. Mais s'il se trouvait que nous échouions, s'il se trouvait que des résistances insurmontables nous obligent à constater qu'il est impossible d'amender du dedans la société actuelle, qu'il est impossible d'exécuter, dès à présent, cette œuvre de salut nécessaire pour la nation tout entière, je serais, moi, alors, le premier à venir vous le dire.

Je serais le premier à venir vous dire : c'était une chimère, c'était un rêve vain, il n'y a rien à faire de cette société telle qu'elle est, on ne peut rien en attendre, les résistances de l'égoïsme ou de la routine, ou de l'intérêt, sont insurmontables. Je serais le premier à venir vous dire pourquoi, et comment nous avons échoué, et quelles conséquences vous devez en tirer.

Je ne vous parle pas comme un homme à qui les difficultés de la tâche échappent ou soient insensibles. Je les connaissais déjà, je les connais peut-être encore mieux depuis quelques semaines.

Déjà, au Conseil National, j'avais eu l'occasion de vous entretenir des premières difficultés auxquelles nous nous heurtions avant même d'approcher du pouvoir. Je vous avais parlé de la panique monétaire. Vous savez que depuis lors il y a eu, dans le développement de cette panique, une rémission, et que les choses se sont, au moins pour l'instant, arrêtées. Mais nous nous trouverons assurément en face de cette difficulté supplémentaire d'une large émigration de capitaux ajoutée à une thésaurisation intérieure qui était déjà depuis longtemps un fait accompli.

Je ne veux pas insister là-dessus, mais je voudrais dire un mot, car c'est mon devoir, de cette espèce de panique sociale qui, au cours de ces derniers jours, est venue remplacer la panique monétaire.

Vous savez ce qui s'était passé. Vous avez pu juger par vous-mêmes de quels commentaires les faits étaient entourés. C'était, bien entendu, un thème facile. On disait dans les jour-

naux — bien que la presse ait été dirigée, je dois le reconnaître, avec une savante prudence — on disait dans les couloirs de la Chambre :

« Comment ? n'est-ce pas vraiment extraordinaire ? Voilà des ouvriers qui viennent demander aux patrons la semaine de 40 heures et des congés payés. Mais ne viennent-ils pas de pousser au pouvoir avec la grande vague du Front Populaire, un gouvernement dont, assurément les premiers actes seront de demander au Parlement le vote de la loi de 40 heures et les congés payés ?... »

On disait encore, en nous entourant d'une compassion dont nous sommes tout à fait touchés et dont nous remercions ceux qui l'exprimaient : « Faites bien attention à vos alliés de gauche. Vous voyez le coup qu'ils vous ont déjà ménagé. Vous en verrez bien d'autres. Vous êtes, dès à présent, leurs prisonniers. Cette opération-là, cette opération de grève, c'est eux qui l'ont déclenchée pour vous mettre en difficulté, ou pour mettre déjà la main sur vous. »

On est allé plus loin. On est allé jusqu'à soupçonner la C.G.T. elle-même, jusqu'à dire : « La C.G.T. ne se contente pas de refuser sa collaboration ministérielle au Parti Socialiste, mais voilà déjà qu'elle lui joue un mauvais tour, pour mieux lui faire sentir sa puissance. »

Des hommes comme vous, vivant côte à côte et cœur à cœur avec la classe ouvrière, habitués à pénétrer tout le problème de la vie et de la lutte ouvrière, savent que cela n'est pas. Il est cependant nécessaire de rétablir la vérité.

D'abord dans les faits. On a évoqué l'exemple tout récent de l'Espagne, l'exemple beaucoup plus lointain de l'Italie. On a parlé d'usines prises d'assaut. Il n'y a pas eu appropriation des usines par la classe ouvrière. Il y a eu occupation des lieux de travail par les ouvriers en grève. Cette tactique, elle n'est pas aussi nouvelle qu'on l'a cru. Elle a été déjà appliquée, par exemple, voici des mois, dans la région du Nord. Elle répond à une des particularités de la bataille ouvrière en période de chômage. C'est qu'en période de chômage, le lock-out est facile et qu'il est toujours possible aux patrons de remplacer, par cette demande de travail surabondante qui s'installe partout, les ouvriers en grève.

Mais enfin, cela ne touche qu'à des explications de fait, et je voudrais devant vous — car ce sont des choses qu'il faut que nous examinions entre nous — toucher plus à fond le problème.

Ce qu'il est nécessaire que nous comprenions bien, pour le faire comprendre autour de nous, c'est qu'il est et qu'il sera toujours impossible à la classe ouvrière de dissocier, d'une façon complète, son action directe de classe de son action politique et d'arrêter ou de freiner complètement l'une par la raison que l'on constate un progrès de l'autre.

Bien loin de là, c'est un fait d'expérience et qu'en même temps la réflexion confirme : à un progrès de l'action politique correspond toujours à peu près nécessairement une recrudescence de l'action directe de la classe ouvrière. Il est parfaitement naturel, parfaitement explicable, surtout au sortir d'une longue période de misères et de souffrances, que la victoire remportée sur le terrain politique crée dans la classe ouvrière une impatience de voir réaliser les réformes mêmes que sa victoire lui permet d'espérer.

Ce sont là de très simples vérités, et elles sont d'une application encore moins facilement évitable, lorsque les événements se placent, comme aujourd'hui, au sortir d'une crise prolongée qui a, tout à la fois, agi sur le taux des salaires, sur les conditions du travail et sur le droit syndical, c'est-à-dire sur les relations entre les ouvriers d'une entreprise et le patronat.

Il faut dire clairement cela. Mais en revanche, il y a quelque chose que nous devons aussi nous dire à nous-mêmes, en présence de mouvements comme ceux-là, c'est qu'ils doivent, en tout état de cause, rester sous la direction et sous le contrôle de l'organisation syndicale autonome ; qu'en tout état de cause, nous devons nous garder, pour notre part, d'agir en sorte qu'ils puissent échapper, dépasser le contrôle et la direction de l'organisation syndicale. Et, de même que nous devons nous efforcer de donner à l'opinion publique l'intelligence des mouvements ouvriers, c'est aussi notre rôle de nous tourner vers les masses ouvrières, et de leur montrer à quel point leur confiance explicite, formelle et constante, nous est nécessaire.

Nos débats d'il y a dix ans sur la participation, ces débats dans lesquels se sont succédé à la tribune presque tous ceux qui sont sur cette estrade ou dans cette assemblée, ces débats, voyez-vous, le problème qu'ils posaient n'est pas complètement éliminé par les circonstances actuelles.

Au fond, que disions-nous, quand nous montrions au Parti socialiste ce qu'il pouvait redouter de la participation ? Nous lui disions : exercice du pouvoir dans le cadre de la société capitaliste, c'est une chose, conquête révolutionnaire du pouvoir, c'en est une autre.

N'y a-t-il pas à craindre que la classe ouvrière ne confonde l'une avec l'autre, qu'elle n'attende de l'exercice du pouvoir tout ce que doit, légitimement et nécessairement, lui procurer sa conquête ?

Eh bien, nous exercerons le pouvoir, nous ne l'avons pas conquis. Nous l'exercerons et même nous ne l'exercerons pas seuls, nous l'exercerons en société. Nous ne pouvons pas faire autre chose que de préparer, je le répète, dans les esprits et dans les choses, l'avènement du régime social qu'il n'est pas encore en notre pouvoir de réaliser à l'heure actuelle.

C'est cela le problème, et c'est cela qu'il faudra que tous ensemble, par tous les moyens de persuasion dont nous pouvons disposer, unis les uns et les autres par cette vérité commune, nous fassions comprendre aux masses ouvrières, si elles étaient disposées à l'oublier — ce dont je ne suis nullement sûr à l'heure actuelle, car cette confiance que nous demandons, je crois que nous la possédons.

Certes, pour une telle tâche, il aurait mieux valu que, dans le gouvernement, toutes les forces prolétariennes fussent représentées, et c'est là, dans cet exemple, qu'on sent peut-être le plus vivement, le plus clairement, la force de ces raisons particulières que le Conseil National nous avait chargé de faire valoir auprès de nos camarades communistes.

Oui, nous serions sans doute plus puissants, plus persuasifs auprès de la classe ouvrière, si rien ne permettait d'envisager ou de présumer, même sous la forme de conjectures, une divergence de vues quelconque entre les diverses formes, les divers organes de la classe ouvrière, organisée politiquement ou corporativement dans le pays.

Cela ajoute à la difficulté. Vis-à-vis de cette difficulté, notre ressource sera la même que vis-à-vis de toutes les autres.

Je rappelle la formule par laquelle Bracke avait clos les débats de notre Conseil National. Ces « difficultés heureuses », ces « difficultés bienvenues et espérées », nous essaierons de les résoudre par l'action, par l'action rapide, par l'action énergique, sans oublier que notre action est une action de longue haleine, mais en persuadant la classe ouvrière, par des résultats certains, que nous sommes dignes et que nous deviendrons chaque jour plus dignes de la confiance qu'elle nous a donnée.

Et d'ailleurs, si nous n'avons pas la collaboration gouvernementale et le partage égal des responsabilités avec les autres formes de l'organisation prolétarienne dans ce pays, nous avons du moins des assurances, comme je le rappelais tout à l'heure.

Nous avons la promesse, l'engagement pris par le Parti Communiste, dans des termes qui semblent calculés d'avance, de telle sorte qu'on n'en puisse imaginer de plus formels et de plus rigoureux.

Nous avons, du côté de la C.G.T., la promesse d'une collaboration active, dont Paul Faure et moi, il n'y a pas deux jours, nous étudions les modalités avec ses représentants autorisés et nous avons tout lieu, je vous l'assure, d'en espérer le profit le plus large et le plus heureux pour la classe ouvrière.

Nous avons aussi, dans cet effort, une garantie plus forte que toutes les autres. La bataille que nous engageons, le Parti Socialiste sera seul, comme organisation prolétarienne, à la conduire. Mais ceux qui ne seront pas à nos côtés pour la diriger, y seront cependant intéressés autant que nous. Personne ne peut se faire d'illusions à cet égard, et je suis convaincu que personne ne s'en fait.

C'est un brocard familier aux journaux de réaction de parler des Kerensky qui font le lit des Lénine. Bien que je ne veuille émettre sur un proscrit aucun jugement blessant, je dirai cependant que j'espère bien que le gouvernement que va constituer le Parti Socialiste, ne sera pas le gouvernement Kerensky. Mais, le serait-il, croyez bien que dans la France d'aujourd'hui, ce n'est pas Lénine qui lui succéderait.

La cause est commune à tous, l'intérêt est le même pour tous. Le danger, le cas échéant, serait égal pour tous.

Nul, chez nous, n'a jamais eu le moindre dessein de forcer l'autonomie de la Confédération Générale du Travail et son indépendance nécessaire vis-à-vis des luttes politiques. Mais l'expérience des autres pays suffit pour nous convaincre que dans toutes les révolutions, fascistes ou racistes, l'organisation corporative de la classe ouvrière a été visée peut-être plus directement encore que les organisations politiques, que la destruction des institutions ouvrières a été le but autant et plus que la destruction des partis, et cela est facilement concevable si l'on veut bien se souvenir qu'en fait, tout au moins à leurs débuts, les mouvements auxquels je fais allusion ont été dans la dépendance étroite de l'oligarchie capitaliste qui les suscitait ou les dirigeait.

Et maintenant, permettez-moi une dernière observation sur un sujet qui a été traité à la tribune par plusieurs orateurs.

En effet, un problème nouveau — tout est nouveau — va se poser pour le Parti Socialiste. C'est le problème de ses rapports de parti avec le gouvernement que ses délégués seront appelés à constituer et à diriger.

J'ai dit hier matin à mes camarades de la Chambre des Députés, en présidant la séance où nous avons la joie de recevoir nos 75 nouveaux élus, et où nous avons en même temps la tristesse de constater l'absence de quelques camarades tendrement aimés de nous, je leur ai dit que, sur ce point comme sur tous les autres, nous aurions à résoudre par l'action ces contradictions qui sont la loi de toute action humaine.

Nous aurons à être hardis et à être sages. Nous aurons à accomplir une œuvre de longue haleine et à produire aussitôt sur la vie nationale des résultats tangibles, saisissants, substantiels, significatifs. Nous aurons à trouver les modes d'une action gouvernementale rapide, tout en maintenant dans leur plénitude les droits de la souveraineté nationale.

Nous aurons à résoudre toutes ces contradictions dans nos rapports de gouvernement et de parti et nous aurons à en résoudre une de plus. En effet, il faut avant tout que le Parti ne s' imagine pas une seule minute que sa vie va

désormais être concentrée et absorbée dans la vie et dans l'action gouvernementale. Le Parti, obéissant aux règles qu'il s'est posées à lui-même, accepte un mandat, charge des camarades de l'exécuter, mais lui, Parti, continue. Il continue tel qu'il est, avec sa vie propre, avec sa fonction propre et rien de tout cela ne doit être affaibli, bien au contraire. Je vous ai dit tout à l'heure que j'écarterais de ma pensée l'hypothèse d'un échec. Si cela se produisait malgré tout, le Parti pourrait en être affaibli temporairement, momentanément. Mais l'erreur ou la faiblesse ou le malheur de quelques hommes n'aurait détruit ni la nécessité, ni la vérité de la doctrine socialiste ; le Parti resterait dans sa vérité et dans sa nécessité.

Mais en même temps, c'est l'autre terme de la contradiction, il faut qu'entre les socialistes délégués à ce gouvernement et le Parti, la solidarité soit totale. Je vous déclare, en ce qui me concerne, que je suis résolu à tout affronter, sauf une chose : une mésintelligence avec le parti ou une mésintelligence avec l'ensemble de la classe ouvrière. Là serait le seul obstacle insurmontable et qu'en ce qui me concerne je ne voudrais pas surmonter.

Mais cette contradiction-là, elle se résoudra comme les autres, dans l'action quotidienne, dans le contact quotidien. Elle se résoudra parce que nous sommes le Parti que nous sommes. Elle se résoudra parce que, dans ce Parti, nous sommes les amis que nous sommes.

Si quelque chose me pénètre depuis quelques semaines, d'émotion et je peux dire de gratitude, c'est de sentir que cette amitié existe chez vous tous au même degré, quelles qu'aient pu être et quelles que puissent être encore, dans les positions de parti, les dissidences et les oppositions.

La contradiction sera résolue, parce qu'il y a entre nous la communauté de la tâche accomplie hier, et la communauté du même espoir pour demain, parce que nous sommes ce que nous sommes et que nous le resterons tous, à quelque poste de travail que vous nous ayez placés.

Voilà l'essentiel de ce que je voulais vous dire. À la fin de mon discours au Conseil Na-

tional, je vous rappelais les paroles que j'avais prononcées ici même à cette tribune, il y a quatre ans, et où j'exprimais mon regret, sans égoïsme, que le suffrage universel ne nous eût pas permis, dès cette époque, d'assumer la tâche que nous sommes chargés en ce moment d'assumer.

Aujourd'hui, j'éprouve la joie et l'allégresse la plus profonde, en pensant que c'est la victoire de notre Parti au sein d'une victoire de la République et de la Démocratie qui va nous investir. Vous serez là pour nous donner l'appui et le réconfort.

Ce réconfort, nous le trouvons aussi dans les voix qui nous sont venues de l'Internationale. Bracke vous a dit qu'à la dernière réunion de Bruxelles, chacune des sections de l'Internationale, qui avait déjà accueilli comme une victoire de la liberté et de la démocratie dans l'Europe entière, la constitution même du Front Populaire, avait accueilli son triomphe électoral comme un gage pour tous.

Cet espoir, je peux dire qu'il n'existe pas seulement dans les autres sections de l'Internationale à laquelle nous appartenons. Je crois qu'il existe aussi dans l'Europe entière. Je crois que l'Europe entière sent que la voix de la France pourra s'exprimer avec une puissance accrue, lorsque la France aura pour interprètes des hommes qui ont, chaque fois qu'il l'a fallu, risqué leur vie pour leur idéal.

Je crois pouvoir dire que notre voix a plus de chances d'être entendue. Et je crois aussi que nous, socialistes internationalistes, qui resterons fidèle à l'Internationale comme à notre Parti, nous aurons qualité plus que d'autres pour faire sentir que la paix telle que nous la concevons et la voulons, est une paix de justice et d'égalité, une paix totale, réelle, une paix indivisible, une paix effective, et, pour tout dire, une paix désarmée.

Et en France même, en dehors de notre Parti, en dehors des autres partis prolétariens, en dehors des masses qui ont voté il y a un mois pour le Front Populaire, je m'en rends compte aussi, c'est l'attente immense de quelque chose qui rajeunisse, ranime la vieille nation historique, lourde à force d'être accablée sous les gloires de son passé et à qui il faut enfin rendre ce qui peut lui manquer, c'est-à-dire le sens et la volonté de l'avenir.

Nous avons le droit de nous exprimer ici avec fierté, avec joie et avec allégresse. Cama-

rades, ai-je besoin de prendre des engagements vis-à-vis de vous ? Ai-je besoin de vous dire que tous les camarades que vous délèguerez au gouvernement resteront des serviteurs fidèles du Parti ? Ai-je besoin de vous dire qu'ils resteront demain ce qu'ils étaient hier, qu'ils entendent remplir tous les engagements que vous, Parti, vous avez contractés en signant le programme du Front Populaire et tous ceux qu'ils ont contractés vis-à-vis de vous ?

Je sais que nous n'avons pas besoin de vous le dire. Mais moi, j'ai besoin de vous le répéter. C'est ce sentiment-là, ce sentiment de communion profonde avec vous qui fait et qui continuera à faire notre force.

Nous allons partir dans l'action dans quelques jours ; nous allons travailler et lutter de notre mieux. Mais, j'en prends d'avance l'engagement, nous ferons tout pour être dignes du mandat que vous nous confiez. Nous ferons tout pour que les promesses faites au pays deviennent une réalité. Nous ferons tout pour mettre notre courage et notre volonté à la hauteur de la tâche, nous ferons tout pour que la victoire remportée par le Front Populaire soit déjà une première victoire du Socialisme.

Discours du 6 juin 1936

Le 6 juin, le gouvernement nouvellement constitué se présenta devant le Parlement. À la tribune de la Chambre des députés, Léon Blum donna lecture de la déclaration ministérielle qu'il avait lui-même rédigée :

Messieurs,

Le Gouvernement se présente devant vous au lendemain d'élections générales où la sentence du suffrage universel, notre juge et notre maître à tous, s'est traduite avec plus de puissance et de clarté qu'à aucun moment de l'histoire républicaine.

Le peuple français a manifesté sa décision inébranlable de préserver contre toutes les tentatives de la violence ou de la ruse les libertés démocratiques qui ont été son œuvre et qui demeurent son bien.

Il a affirmé sa résolution de rechercher dans des voies nouvelles les remèdes de la crise qui l'accable, le soulagement de souffrances et d'angoisses que leur durée rend sans cesse plus cruelles, le retour à une vie active, saine et confiante.

Enfin, il a proclamé la volonté de paix qui l'anime tout entier.

La tâche du gouvernement qui se présente devant vous se trouve donc définie dès la première heure de son existence.

Il n'a pas à chercher sa majorité, ou à appeler à lui une majorité. Sa majorité est faite. Sa majorité est celle que le pays a voulue. Il est l'expression de cette majorité rassemblée sous le signe du Front Populaire. Il possède d'avance sa confiance et l'unique problème qui se pose pour lui sera de la mériter et de la conserver.

Il n'a pas à formuler son programme. Son programme est le programme commun souscrit par tous les partis qui composent la majorité, et l'unique problème qui se pose pour lui sera de le résoudre en actes.

Ces actes se succéderont à une cadence rapide, car c'est de la convergence de leurs effets que le Gouvernement attend le changement moral et matériel réclamé par le pays.

Dès le début de la semaine prochaine, nous déposerons sur le bureau de la Chambre un ensemble de projets de loi dont nous demanderons aux deux Assemblées d'assurer le vote avant leur séparation.

Ces projets de loi concerneront :

L'amnistie,

La semaine de quarante heures,

Les contrats collectifs,

Les congés payés,

Un plan de grands travaux, c'est-à-dire d'outillage économique, d'équipement sanitaire, scientifique, sportif et touristique,

La nationalisation de la fabrication des armes de guerre,

L'office du blé qui servira d'exemple pour la revalorisation des autres denrées agricoles, comme le vin, la viande et le lait,

La prolongation de la scolarité,

Une réforme du statut de la Banque de France, garantissant, dans sa gestion, la prépondérance des intérêts nationaux,

Une première révision des décrets-lois en faveur des catégories les plus sévèrement atteintes des agents des services publics et des services concédés, ainsi que des anciens combattants.

Sitôt ces mesures votées, nous présenterons au Parlement une seconde série de projets visant notamment le fonds national de chômage, l'assurance contre les calamités agricoles, l'aménagement des dettes agricoles, un régime de retraites garantissant contre la misère les vieux travailleurs des villes et des campagnes.

À bref délai, nous vous saisissons ensuite d'un large système de simplification et de détente fiscale, soulageant la production et le commerce, ne demandant de nouvelles ressources qu'à la contribution de la richesse acquise, à la répression de la fraude, et surtout à la reprise de l'activité générale.

Tandis que nous nous efforcerons ainsi, en pleine collaboration avec vous, de ranimer l'économie française, de résorber le chômage, d'accroître la masse des revenus consommables, de fournir un peu de bien-être et de sécurité à tous ceux qui créent, par leur travail, la véritable richesse, nous aurons à gouverner le pays. Nous gouvernerons en républicains. Nous assurerons l'ordre républicain. Nous appliquerons avec une tranquille fermeté les lois de défense républicaine. Nous montrerons que nous entendons animer toutes les administrations et tous les services publics de l'esprit républicain. Si les institutions démocratiques étaient attaquées, nous en assurerions le respect inviolable avec une vigueur

proportionnée aux menaces ou aux résistances.

Le Gouvernement ne se méprend ni sur la nature ni sur la gravité des difficultés qui l'attendent. Pas plus qu'il ne se les dissimule à lui-même, il n'entend les dissimuler au pays. Avant peu de jours, il dressera publiquement un premier bilan de la situation économique et financière, tel qu'on peut l'établir au départ de la présente législature. Il sait qu'à un pays comme la France, mûri par un long usage de la liberté politique, on peut parler sans crainte le langage de la vérité et que la franchise des gouvernants rassure — bien loin de l'altérer — la confiance nécessaire de la nation en elle-même. Quant à nous, l'immensité de la tâche qui nous incombe, bien loin de nous décourager, ne fait qu'accroître notre ardeur.

C'est dans le même esprit et avec la même résolution que nous entreprendrons la conduite des affaires internationales. La volonté du pays est évidente. Il veut la paix. Il la veut unanimement. Il la veut indivisible, avec toutes les nations du monde et pour toutes les nations du monde. Il identifie la paix avec le respect de la loi internationale et des contrats internationaux, avec la fidélité aux engagements pris et aux paroles données. Il souhaite ardemment que l'organisation de la sécurité collective permette d'arrêter la concurrence effrénée d'armements où l'Europe se trouve entraînée tout entière et conduise au contraire à son corollaire logique, c'est-à-dire à l'entente internationale pour la publicité, la réduction progressive et le contrôle effectif des armements nationaux. Le Gouvernement aura pour ligne de conduite cette volonté unanime qui n'est nullement un signe d'abandon ni une marque de faiblesse. La volonté de paix d'une nation comme la France, quand elle est sûre d'elle-même, quand elle s'appuie sur la morale et sur l'honneur, sur la fidélité à ses amitiés éprouvées, sur la sincérité profonde de l'appel qu'elle adresse à tous les peuples, peut être proclamée avec éclat et avec fierté.

Tel est notre programme d'action. Pour l'accomplir, nous ne revendiquons pas d'autre autorité que celle qui est pleinement compatible avec les principes de la démocratie. Mais nous avons besoin de posséder pleinement celle-là. Ce qui crée l'autorité dans une dé-

mocratie, c'est la rapidité et l'énergie d'une action méthodiquement concertée, c'est la conformité de cette action avec les décisions du suffrage universel, c'est la fidélité aux engagements publics pris vis-à-vis du corps électoral, c'est la ferme détermination de mettre un terme à toutes les formes de la corruption. Ce qui la légitime, c'est la double confiance du Parlement et du pays.

Nous avons besoin de l'une et de l'autre. Le Parlement républicain, délégataire de la souveraineté, comprendra avec quelle impatience de grandes réalisations sont attendues, combien il serait périlleux de décevoir l'espoir avide de soulagement, de changement, de renouvellement, qui n'est pas particulier à une majorité politique ou à une classe sociale, mais qui s'étend à la nation tout entière. Il démontrera ainsi, une fois de plus, la partialité et la vanité des tentatives faites pour le discréditer devant l'opinion publique. De son côté, le pays comprendra que la tâche dont il a chargé la Chambre nouvelle et dont la majorité nous charge à son tour, ne peut s'accomplir que si le Gouvernement en conserve la libre direction comme la responsabilité, que si le maintien de la concorde et de la sécurité publique fournit à son travail les conditions d'efficacité indispensables, que si les partis politiques et les organisations corporatives groupées dans le Rassemblement Populaire coopèrent tous à son effort.

Nous avons l'ardent désir que les premiers résultats des mesures que nous allons mettre en œuvre avec votre collaboration se fassent promptement sentir. Nous n'en attendons pas seulement l'apaisement de misères présentes dont nous nous sentons, comme vous tous, étroitement solidaires. Nous espérons ranimer jusque dans la profondeur de la nation sa foi en elle-même, dans son avenir, dans son destin. Étroitement unis à la majorité dont nous sommes l'émanation, nous sommes convaincus que notre action doit et peut répondre à toutes les aspirations généreuses, bénéficier à tous les intérêts légitimes.

La fidélité à nos engagements, telle sera notre règle. Le bien public, tel sera notre but.

II SUR L'ESPAGNE

Discours du 6 septembre 1936

Le 6 septembre, Luna-Park accueillait une célébration organisée par la Fédération Socialiste de la Seine. Léon Blum s'y rendit afin de présenter et défendre, devant les travailleurs réunis, la politique que le Gouvernement menait concernant la situation en Espagne :

Mes chers amis,

Je n'étais pas inscrit au programme de cette fête. C'est moi qui, hier soir, à la fin d'une assez dure journée, et après m'être entretenu avec nos camarades délégués des usines métallurgiques de la région parisienne, ai demandé à la Fédération socialiste de la Seine de m'accorder aujourd'hui son hospitalité. Je m'étais entretenu avec nos camarades des usines. J'éprouvais le besoin, le besoin impérieux, de m'entretenir maintenant avec mes camarades et mes amis de la Fédération.

Je n'ai pas besoin de vous dire longuement pourquoi. Je ne ferme pas les yeux, croyez-le bien, à la réalité. Je ne voulais pas laisser s'installer, sans m'expliquer, un malentendu cruel entre le gouvernement de Front Populaire que je préside, et une partie tout au moins des masses ouvrières ; je ne veux à aucun prix le laisser subsister.

On se demandera peut-être si je parle en qualité de chef du Gouvernement ou en qualité de militant socialiste ; qu'on se pose ailleurs la question, si l'on veut, mais pas ici. Du reste, je vous avoue que je n'arrive pas à distinguer très bien, en ce qui me concerne, entre les deux qualités.

En tant que chef du Gouvernement, je ne pourrai pas, bien entendu, vous dire ici plus que je ne pourrais dire ailleurs. Comme militant, il n'y a pas une seule de mes pensées que j'entende aujourd'hui dissimuler.

Et d'abord, je vais vous poser une question que chacun de vous pourrait se poser à lui-même. Est-ce qu'il y a ici un seul homme, en accord ou en désaccord avec moi sur la question que je vais traiter, qui croie que j'ai changé depuis trois mois ?

Trois mois d'exercice du pouvoir auraient-ils fait de moi un homme autre que celui que

vous connaissez depuis tant d'années ? Car, il y a trois mois aujourd'hui même que nous nous sommes présentés devant les Chambres. Et je vous assure que ces trois mois me paraissent à moi, en ce moment, aussi longs que je ne sais combien d'années, non pas peut-être seulement par l'œuvre accomplie, mais parce que cette suite de jours sans répit et de nuits sans sommeil font trouver la course du temps étrangement lente.

Vous savez bien que je n'ai pas changé et que je suis toujours le même. Est-ce que vous croyez qu'il y ait un seul de vos sentiments que je ne comprenne pas et que je n'éprouve pas ?

Vous avez entendu l'autre soir, au Vélodrome d'Hiver, les délégués du Front Populaire espagnol ; je les avais vus le matin même. Croyez-vous que je les aie entendus avec moins d'émotion que vous ?

Quand je lisais comme vous dans les dépêches le récit de la prise d'Irun et de l'agonie des derniers miliciens, croyez-vous par hasard que mon cœur n'était pas moins déchiré que le vôtre ? Et, est-ce que vous croyez, d'autre part, que j'aie été subitement destitué de toute intelligence, de toute faculté de réflexion et de prévision, de tout don de peser dans leurs rapports et dans leurs conséquences les événements auxquels j'assiste ?

Vous ne croyez rien de tout cela, n'est-ce pas ? Alors, si j'ai agi comme j'ai agi, si j'agis encore comme j'estime qu'il est nécessaire d'agir, il faut qu'il y ait des raisons à cela, il faut bien qu'il y ait tout de même à cette conduite des motifs peut-être valables, je le crois, en tout cas, intelligibles.

Je ne vous demande pas une confiance aveugle, une confiance personnelle. Mais, cette confiance, du fait de ma constance avec moi-même, du fait de ma conscience de militant et de cette faculté, malgré tout, de jeter sur les événements un regard empreint de quelque clairvoyance raisonnable, cette double confiance, je crois que vous pouvez tout de même l'avoir en moi.

Alors, ces motifs ? Dans toute la mesure où cela est possible, je veux essayer de vous les faire comprendre maintenant, vous parlant

face à face, moi chef du Gouvernement, et vous, militants du Front Populaire.

Vous pensez bien qu'aucun des arguments qui vous sont familiers ne m'échappe.

Je sais très bien, dans cette affreuse aventure, quels souhaits doivent nous imposer l'intérêt national, l'intérêt de notre pays, en dehors de toute espèce d'affinité ou de passion politique. Je suis obligé ici de mesurer mes mots, et vous le comprendrez.

Je sais que le maintien du Gouvernement légal de la République Espagnole garantirait à la France, en cas de complications européennes, la sûreté de sa frontière pyrénéenne, la sûreté de ses communications avec l'Afrique du Nord et, sans que je me permette aucune prévision sur un avenir que nul ne connaît exactement, je peux pour le moins dire que du côté du Gouvernement militaire, il nous est impossible au contraire de prévoir avec certitude quelles seraient ou les obligations ou les ambitions de ses chefs.

Je dis que d'un côté il y a pour nous une sécurité et de l'autre qu'il subsiste pour le moins un risque.

Quiconque se place au point de vue de l'intérêt immédiat du pays doit sentir cela et je le sens comme chacun de vous. Et, si quelque chose aujourd'hui doit être aux yeux de tous un affreux scandale, c'est que cet intérêt évident de la France ait été à tel point méconnu par une presse partielle jusqu'au crime et jusqu'à la trahison, faisant passer par-dessus tout certain esprit personnel de représailles ou certain égoïsme collectif de classe. Je ne veux pas chercher les mobiles qui, d'ailleurs, diffèrent selon les individus. Je ne sais pas comment, dans d'autres pays, cette campagne aurait été accueillie, ni jusqu'à quels endroits précis elle aurait pu conduire leurs auteurs ? Dès la rentrée des Chambres, nous tâcherons de trouver le moyen de mettre fin à cela.

Mais, sur le fond des choses, je le répète, je n'ai pas plus de doute que vous.

La question du droit public n'est pas plus douteuse que la question de l'intérêt direct et national de la France. Comme nous l'avons dit nous-mêmes dans un document public, le gouvernement constitué par le Président de la République Azaña, conformément aux directions tracées par le suffrage universel consul-

té, est le Gouvernement régulier d'une nation amie.

Quand il s'agit de ces mots : gouvernement légal, gouvernement régulier, j'aime mieux y ajouter, quant à moi, les mots ou les formules de « Gouvernement issu du suffrage universel et correspondant à la volonté et à la souveraineté populaire ». Car, camarades, je ne veux chercher que dans notre propre histoire. Notre histoire de France nous enseigne que certains gouvernements, en dépit de la légalité formelle, ont pu ne pas représenter exactement la volonté et la souveraineté populaires et que peut-être cette volonté et cette souveraineté résidaient plus exactement dans les mouvements qui les ont renversés.

Je veux aussi vous signaler qu'en Espagne le gouvernement légal est en face d'une rébellion militaire. Mais je m'adresse ici à votre imagination, pas à autre chose qu'à votre imagination. Vous pourriez, à la rigueur, concevoir des cas où, contre tel gouvernement, qui n'existe pas, mais qui pourrait exister, contre tel gouvernement disposant de la légalité formelle, même un mouvement militaire pourrait recueillir et attirer et justifier vos sympathies profondes. Par conséquent, employons de préférence les formules dont je me suis servi : gouvernement issu du suffrage universel, gouvernement répondant à la volonté et à la souveraineté populaires, selon la règle des majorités qui est la loi dernière des démocraties.

Pas de doute là-dessus. Pas de doute que si nous nous plaçons sur le terrain strict du droit international, du droit public, seul le gouvernement légal aurait le droit de recevoir de l'étranger des livraisons d'armes, alors que ce droit devrait être refusé sévèrement aux chefs de la rébellion militaire.

Oui, vous avez raison de m'applaudir, mais je crois que vous aurez raison aussi d'écouter et de méditer les paroles que je vais ajouter. Dans la rigueur du droit international, si c'est cette rigueur qu'on invoque comme on l'a fait dans un grand nombre d'ordres du jour dont le gouvernement a été saisi, laissez-moi vous dire que le droit international permettrait demain aux Gouvernements qui jugeraient cette mesure commode, de reconnaître, comme Gouvernement de fait, la Junte rebelle de Burgos, et qu'à partir de cette reconnaissance de fait sur le terrain du droit international, des

livraisons d'armes pourraient être faites à ce Gouvernement rebelle aussi bien qu'au Gouvernement régulier.

Cette reconnaissance de fait, il y a eu des moments où elle a paru possible ; dans certaines éventualités, elle le deviendrait encore demain. En tout cas, dans la réalité des choses, tout s'est passé comme si certaines puissances avaient reconnu le Gouvernement rebelle comme un Gouvernement de fait et s'étaient jugées en droit de livrer des armes à ce soi-disant Gouvernement de fait aussi bien que d'autres pouvaient le faire au Gouvernement régulier.

Vous me dites : « Cela est contraire au droit international. » Peut-être. Pour assurer alors l'observation stricte du droit international, que d'ailleurs il devient si aisé de tourner, quel autre moyen auriez-vous vu que la force ? Quel autre moyen auriez-vous vu que la sommation, que l'ultimatum, avec toutes ses conséquences possibles ?

Camarades, je vous parle gravement, je le sais, je suis venu ici pour cela. Je sais bien ce que chacun de vous souhaite au fond de lui-même. Je le sais très bien. Je le comprends très bien. Vous voudriez qu'on arrivât à une situation telle que les livraisons d'armes puissent être faites au profit du gouvernement régulier et ne puissent pas l'être au profit des forces rebelles. Naturellement, vous désirez cela. Dans d'autres pays, on désire exactement l'inverse.

J'ai traduit votre pensée ! Mais, comprenez également qu'ailleurs, on veut agir de telle sorte que les rebelles soient munis sans que le gouvernement régulier reçoive quelque chose. Alors, à moins de faire triompher la rigueur du droit international par la force et à moins aussi que l'égalité, même sur le plan du droit international, ne soit rétablie par la reconnaissance de fait, devant quelle situation se trouve-t-on ? N'espérez dans la possibilité d'aucune combinaison qui, sur le plan européen, permette d'assister les uns, sans qu'on assiste par contre les autres.

Demandez-vous aussi qui peut fournir, par le secret, par la concentration des pouvoirs dans la même main, par l'intensité des armements, par le potentiel industriel, demandez-vous qui peut s'assurer l'avantage dans une telle concurrence ? Une fois la concurrence des armements installée, car elle est fatale dans cette

hypothèse, elle ne restera jamais unilatérale. Une fois la concurrence des armements installée sur le sol espagnol, quelles peuvent en être les conséquences pour l'Europe entière, dans la situation d'aujourd'hui ?

Si ces pensées sont maintenant suffisamment claires et suffisamment présentes devant votre esprit, ne vous étonnez pas trop, mes amis, si le Gouvernement a agi comme il l'a fait.

Je dis le Gouvernement, mais je pourrais aussi bien parler à la première personne, car j'assume toutes les responsabilités. Au nom du Gouvernement que je préside, je n'accepte pas d'exception de personne ou d'exception de parti. Si nous avons mal agi aujourd'hui, je serais aussi coupable, en ayant laissé faire qu'en le faisant moi-même ; je n'accepte pas ces distinctions...

Ne vous étonnez pas si nous en sommes venus à cette idée : la solution, ce qui permettrait peut-être à la fois d'assurer le salut de l'Espagne et le salut de la paix, c'est la conclusion d'une convention internationale par laquelle toutes les puissances s'engageraient, non pas à la neutralité — il ne s'agit pas de ce mot qui n'a rien à faire en l'espèce — mais à l'abstention, en ce qui concerne les livraisons d'armes, et à l'interdiction de l'envoi en Espagne de matériel de guerre.

Nous sommes arrivés à cette idée par le chemin que je vous trace, chemin sur lequel nous avons connu, je vous l'assure, nous aussi, quelques stations assez cruelles. Je ne dis pas que nous n'ayons pas commis d'erreurs, je ne veux pas nous laver de toute faute possible. Qui n'en commet pas ?

Le 8 août, nous avons, en Conseil des ministres, décidé de suspendre les autorisations d'exportations au profit du gouvernement régulier d'une nation amie. C'étaient les termes mêmes de notre communiqué officiel. Nous l'avons fait, nous avons dit pourquoi, en espérant par cet exemple piquer d'honneur les autres puissances et préparer ainsi la conclusion très rapide de cette convention générale qui nous paraissait le seul moyen de salut.

Seul moyen de salut ? Excusez-moi, je ne voudrais pas que les paroles que je vais prononcer puissent sembler cruelles ou amères à mes amis d'Espagne qui, je le sais, et je ne m'en étonne pas, jugent quelquefois notre conduite avec dureté ; cela est naturel. Je ne voudrais pas avoir l'air d'apprécier ici mieux

qu'eux leurs intérêts propres et les intérêts de leur pays.

Mais, nous avons pensé, c'était notre conviction, que, même pour l'Espagne, au lieu d'ouvrir une lutte et une concurrence nécessairement inégales, la conduite finalement la meilleure, celle qui contenait le secours le plus réel, était d'obtenir cette sorte d'abstention internationale qui, alors, malgré l'inégalité criante et blessante du départ, aurait permis malgré tout à la volonté nationale, à la souveraineté nationale, de reprendre et d'assurer peu à peu sa prévalence. Nous l'avions fait pour cela, et nous l'avions fait pour éviter des complications internationales dont la gravité et l'imminence ne pouvaient pas nous échapper.

Il en est résulté que, pendant un trop long temps, beaucoup plus long que nous l'avions prévu, beaucoup plus long que nous ne l'aurions voulu, en raison de cette offre peut-être trop confiante, nous nous sommes trouvés, nous, les mains liées, tandis que les autres puissances gardaient juridiquement et politiquement, jusqu'à ce que les mesures d'exécution fussent promulguées, l'aisance que nous nous étions interdite à nous-mêmes. C'est cette injustice, cette inégalité, qui vous a fait souffrir comme nous pouvions en souffrir nous-mêmes.

Mais, malgré tout, sans vouloir défendre chacun de nos actes — car, encore une fois, j'en prends la responsabilité entière — voulez-vous mesurer la contre-partie ? Voulez-vous vous demander : si nous n'avions pas fait l'offre du 8 août, si nous n'avions pas aussitôt après recueilli — alors que notre suspension des autorisations était conditionnelle — des adhésions sans réserve d'un certain nombre de puissances, si nous n'avions pas recueilli de la part des plus importantes, un assentiment de principe, voulez-vous vous demander ce que serait devenu un incident comme celui du Kamerun³ ?

Avez-vous oublié la redoutable interview publiée, il y a déjà un mois, où l'un des chefs rebelles déclarait aux représentants de la presse internationale que, plutôt que d'accepter la défaite, il n'hésiterait pas à jeter l'Europe dans les pires difficultés internationales ?

Demandez-vous cela en toute conscience ; demandez-vous le en toute bonne foi et dites-vous que cette conduite, qu'on nous reproche, qui a comporté de votre part des critiques que je comprends, qui a blessé en vous les sentiments que je fais mieux que comprendre, a peut-être en une ou deux heures particulièrement critiques, écarté de l'Europe le danger d'une conflagration générale.

Et, si on me dit : « Non, vous exagérez le danger », eh bien, écoutez-moi. Je vous demanderai de m'en croire sur parole, de vous en référer à la parole d'un homme qui ne vous a jamais trompé.

Et, maintenant, aujourd'hui, devant quelle situation nous trouvons-nous ? J'ai reçu hier, je vous l'ai dit, les délégués de puissantes sections syndicales qui venaient demander au Gouvernement de revenir sur sa décision, d'entreprendre une autre politique, une politique déclarée de secours à l'Espagne. Je vous répondrai aussi franchement et aussi clairement que je leur ai répondu hier à eux-mêmes. Aujourd'hui, toutes les puissances ont, non seulement donné leur assentiment, mais promulgué des mesures d'exécution. Il n'existe pas, à ma connaissance, une seule preuve ni même une seule présomption solide que, depuis la promulgation des mesures d'exécution par les différents gouvernements, aucun d'eux ait violé les engagements qu'il a souscrits. Je répète, s'il le faut, et en pesant chacun de mes mots, ce que je viens de dire.

Et vous pensez que, dans ces conditions, nous pouvons, nous, déchirer le papier que nous avons nous-mêmes demandé aux autres de signer, alors qu'il est tout frais de leurs signatures, alors que nous sommes hors d'état de prouver que par l'un quelconque des contractants la signature ait été violée !

Camarades, c'est une question trop grave pour qu'on la raisonne par des interruptions ou par des mouvements de séance. Je vous apporte ici matière à réflexion pour vous-mêmes, et ce n'est pas votre assentiment du moment que je vous demande : ce que je vous demande, c'est tout à l'heure, ce soir, demain, la réflexion grave et sincère sur ce que je vous aurai dit.

Si on me demande de revenir sur les décisions du Gouvernement et de déchirer le papier que nous avons signé, aujourd'hui, comme hier, je réponds : non ! Cela ne serait possible que si

³ Ancienne écriture du nom Cameroun.

nous étions devant la certitude prouvée que la signature d'autres puissances a été violée. Nous ne pouvons pas retirer la nôtre, et nous pouvons encore moins faire quelque chose qui, à mes yeux, serait pire encore : la trahir en fait, sans avoir le courage de la retirer.

Je vous le répète : impossible à mes yeux, — et je parle, cette fois, à la première personne, — impossible à mes yeux en l'heure présente d'agir autrement. Impossible d'agir autrement sans ouvrir en Europe une crise dont il serait difficile, ou dont il serait malheureusement trop facile, de prévoir les conséquences.

Maintenant, je veux conclure. J'ai, je peux le dire, évité le pouvoir de mon mieux pendant une assez longue suite d'années. Je l'exerce aujourd'hui dans des conditions qui ne peuvent guère faire envie à personne, et vous savez, moi, quand je dis cela, c'est vrai !

J'ai deux devoirs à remplir : un devoir à remplir envers le Parti dont je suis le délégué au Gouvernement, et j'ai, comme chef de Gouvernement, à remplir un devoir vis-à-vis de la collectivité nationale envers laquelle, nous, Parti, nous avons contracté des obligations.

Le jour où je ne pourrais plus concilier ces deux devoirs, le jour où je ne pourrais plus, sans manquer à ma solidarité disciplinée à l'égard de mon Parti, pourvoir aux grands intérêts nationaux dont j'ai la charge, ce jour-là, le pouvoir pour moi deviendrait impossible.

J'ajoute encore quelque chose. Je suis au Gouvernement, non pas à la tête d'un cabinet socialiste, non pas à la tête d'un cabinet prolétarien, mais à la tête d'un Gouvernement de coalition dont le contrat a été formé par le programme commun du Rassemblement Populaire. Le programme de notre Gouvernement est le programme du Front Populaire, déjà exécuté pour une large part dans la direction de la politique quotidienne intérieure ou extérieure.

Cependant, nous n'avons pu tout régler par le contrat.

La politique que nous venons de suivre n'a pas trouvé d'objection de la part d'autres puissances. La Convention à laquelle je déclare aujourd'hui impossible de refuser ou de soustraire la signature de la France, porte par

exemple la signature de l'Union des Républiques Soviétiques.

Je ne puis donc pas croire que la conduite que nous avons suivie soit contraire aux principes du Rassemblement Populaire et aux lignes générales du programme qu'il avait rédigé.

Mais, si l'un des partis ou l'un des groupements qui ont adhéré dès sa fondation au Rassemblement Populaire, qui ont apposé leur signature au bas du programme, qui, dans le Parlement, ou en dehors du Parlement, sont un des éléments nécessaires de notre majorité, juge notre conduite en contradiction avec les déclarations communes, le programme commun, les engagements communs, eh bien, qu'il le dise ! Qu'il le dise franchement, qu'il le dise tout haut, et je vous assure, nous examinerons aussitôt ensemble quelles conséquences nous devons tirer de cette dénonciation du contrat.

Et, maintenant, un mot encore, peut-être celui auquel je tiens le plus, celui que je vous dirai du plus profond de moi-même ; tant que je resterai au pouvoir, je veux vous dire, à côté de ce que je ferai ou de ce que j'ai fait, ce que je ne ferai pas, ce que je me refuse à faire.

Nous avons des amis qui traitent la conduite du Gouvernement de débile et de périlleuse, par sa débilité même. Ils parlent de notre faiblesse, de nos capitulations. C'est, disent-ils, par cette habitude, cette molle habitude de concessions aux puissances belliqueuses, qu'on crée en Europe de véritables dangers de guerre. Ils nous disent qu'il faut, au contraire, résister, raidir et exalter la volonté nationale, que c'est par la fierté, l'exaltation du sentiment patriotique qu'on peut aujourd'hui assurer la paix.

Mes amis, mes amis !... Je connais ce langage, je l'ai déjà entendu.

Je suis un Français — car je suis Français — fier de son pays, fier de son histoire, nourri autant que quiconque, malgré ma race, de sa tradition. Je ne consentirai à rien qui altère la dignité de la France républicaine, de la France du Front Populaire. Je ne négligerai rien pour assurer la sécurité de sa défense. Mais, quand nous parlons de dignité nationale, de fierté nationale, d'honneur national, oublierons-nous, les uns et les autres, que, par une propagande incessante depuis quinze ans, nous avons appris à ce peuple qu'un des éléments constitu-

tifs nécessaires de l'honneur national était la volonté pacifique.

Est-ce que nous lui laisserons oublier que la garantie peut-être la plus solide de la sécurité matérielle, il la trouvera dans les engagements internationaux, dans l'organisation internationale de l'assistance et du désarmement ? Est-ce que nous avons oublié cela ? Je crois que vous ne l'avez pas oublié. En tout cas, moi, je vous le répète, j'ai vécu trop près d'un homme et j'ai reçu trop profondément en moi son enseignement, j'ai gardé trop présent et trop vivant devant mes yeux le souvenir et le spectacle de certaines heures... j'ai tout cela en moi trop profondément pour l'oublier jamais, et y manquer jamais.

Tout ce qui resserre entre Français le sentiment de la solidarité vis-à-vis d'un danger possible, je le conçois. Mais l'excitation du sentiment patriotique, mais l'espèce de rassemblement préventif en vue d'un conflit qu'au fond de soi on considère comme fatal et inévitable, cela non ! Pour cela, il n'y aura jamais, je le dis tout haut, à tout risque, ni mon concours, ni mon aveu. Je ne crois pas, je n'admettrai jamais que la guerre soit inévitable et fatale. Jusqu'à la dernière limite de mon pouvoir et jusqu'au dernier souffle de ma vie, s'il le faut, je ferai tout pour la détourner de ce pays.

Vous m'entendez bien : tout pour écarter le risque prochain, présent, de guerre. Je refuse de considérer aujourd'hui la guerre comme possible parce qu'elle serait nécessaire ou fatale demain. La guerre est possible quand on l'admet comme possible ; fatale, quand on la proclame fatale. Et moi, jusqu'au bout, je me refuse à désespérer de la paix et de l'action de la nation française pour la pacification.

Eh bien, mes amis, c'était pour moi un besoin, non seulement de conscience, mais un besoin presque physique, de vous parler aujourd'hui comme je l'ai fait.

Je me suis demandé un peu gravement, un peu amèrement, dans notre Conseil national, si je trouverais en moi la volonté, la substance d'un chef. Je n'en sais rien. Quand je reprends avec quelque sévérité critique l'histoire de ces trois mois, il peut y avoir bien des circonstances où je ne suis pas pleinement satisfait de moi-même, où un autre aurait pu faire mieux que je n'ai fait. Oui, je sais ce que je dis, je le sais mieux que vous ! Seulement, il y a deux

choses qu'on ne pourra jamais me reprocher ; le manque de courage et le manque de fidélité.

Le courage, je crois qu'en étant ici à cette heure, en vous parlant comme je viens de le faire, je vous en ai donné un témoignage.

Ma fidélité ne faillira pas davantage ; fidélité aux engagements pris envers mon Parti, fidélité aux engagements pris envers la majorité électorale, fidélité aux engagements souscrits avec les autres éléments du Rassemblement Populaire, fidélité aussi, laissez-moi vous le dire, à moi-même, aux pensées, aux convictions, à la foi qui ont été celles de toute ma vie et dans lesquelles j'ai grandi et vécu, comme vous et avec vous.

Discours du 5 décembre 1936

Le 5 décembre, lors de la séance à la Chambre, Léon Blum s'adressa à l'assemblée pour répondre aux questions concernant la politique étrangère. L'essentiel portait sur le maintien de la politique de non-intervention en Espagne, vivement critiquée par le parti communiste :

Messieurs, ce grand débat touche à son terme. Dans quelques instants, vous aurez à vous prononcer sur l'ordre du jour.

Le Gouvernement accepte celui qu'ont signé mes amis MM. Février, Campinchi, Lafaye et Renaitour, et il n'en aurait pas accepté d'autre.

Il souhaite ardemment que, dans les conjonctures actuelles, cet ordre du jour soit voté par la Chambre tout entière. Mais, vous trouverez naturel qu'il adresse un appel particulier à la majorité, à tous les groupes qui composent la majorité.

Notre politique extérieure s'est inspirée de deux principes simples : la résolution de placer au-dessus de tous autres intérêts celui de la France et la conviction que la France n'a pas de plus grand intérêt que celui de la paix, la certitude que la paix française n'est pas divisible de la paix européenne.

Tous les groupes de la majorité et, j'en suis convaincu, la Chambre entière sont d'accord sur de tels principes.

Je n'accuserai personne de vouloir pousser directement ou indirectement à la guerre. Tout le monde en France veut la paix. Tout le monde exprime cette volonté avec la même ardeur et, je me garderai bien d'en douter, avec la même sincérité. Tout le monde comprend que ni la guerre, ni par conséquent la paix, ne peuvent plus aujourd'hui être cantonnées dans des frontières et qu'un peuple ne peut se préserver du fléau qu'en contribuant à en préserver tous les autres.

Cependant, messieurs, malgré cet accord fondamental, je suis obligé de constater que les interpellateurs nous ont assez discrètement ménagé les éloges.

La plupart des orateurs de l'opposition, à commencer par mon ami M. Paul Reynaud, sont venus affirmer tour à tour que la composition de la majorité et les exigences de notre action intérieure nous condamnaient, sur le

plan international, soit à la contradiction, soit à l'impuissance. Et, d'autre part, sur la plus grave et, en tout cas, sur la plus émouvante des questions actuelles, sur la question espagnole, une commune volonté de paix nous laisse cependant en divergence pratique avec un des groupes de la majorité, avec le groupe du Parti Communiste.

J'ai traité cette question ailleurs. Je n'en ai jamais parlé devant la Chambre. Bien que, en réalité, je n'aie rien à ajouter aux déclarations de mon ami M. Yvon Delbos, avec qui j'ai toujours agi dans la plus loyale et la plus affectueuse solidarité, la Chambre me permettra sans doute de lui fournir cependant quelques explications personnelles.

Je répète, après le Ministre des Affaires étrangères, qu'il n'y a pour nous, en Espagne, qu'un seul Gouvernement légal, ou, pour mieux dire, qu'un seul Gouvernement. Les principes de ce qu'on pourrait appeler le droit démocratique coïncident à cet égard avec les règles incontestées du droit international.

Je reconnais que l'intérêt direct de la France comporte et appelle la présence sur le sol espagnol d'un gouvernement ami et d'un gouvernement indépendant d'autres influences européennes. Je conviens sans hésiter que l'installation en Espagne d'une dictature militaire liée par des liens trop étroits de reconnaissance vis-à-vis de l'Allemagne et de l'Italie ne représenterait pas seulement une atteinte à la cause internationale de la démocratie, mais une inquiétude — je ne veux pas dire plus — pour la sécurité française et, par conséquent, une menace pour la paix.

Je suis d'accord là-dessus avec la démonstration qu'a apportée à la tribune M. Gabriel Péri. Je déplore même qu'une vérité si claire n'ait pas été perçue, dès le premier instant, par la totalité de l'opinion française et de l'opinion internationale et qu'elle ait été obscurcie par des passions ou par des ressentiments de parti.

J'ajoute — et je pense que dans cette Chambre personne ne me fera l'injure de s'en étonner — que je n'entends pas, un seul instant, renier l'amitié personnelle qui me lie aux socialistes et à beaucoup de républicains espagnols et qui continue à m'attacher à eux,

malgré la déception amère qu'ils éprouvent et qu'ils expriment aujourd'hui à mon égard.

Je sais tout cela. Je sens tout cela.

Et, pour aller jusqu'au bout de cette espèce de confession publique, j'ajouterai que, après le 8 août, un certain nombre de nos espérances et de nos prévisions ont été, en effet, trompées ; que nous tous, nous espérions une signature plus prompte du pacte de non-immixtion, déjà exécuté par nous d'avance ; que nous escomptions une observation plus exacte des engagements contractés par les gouvernements.

La politique de non-immixtion, à bien des égards, n'a pas donné tout ce que nous en attendions. Oui. Mais, messieurs, est-ce une raison pour la condamner ?

Il faut qu'ici, les uns et les autres, nous allions jusqu'au bout de notre pensée.

Si vraiment, au nom de la liberté internationale, au nom de la sécurité française, nous devons à tout prix empêcher l'établissement victorieux de la rébellion sur le sol d'Espagne, alors je déclare que la conclusion de M. Gabriel Péri et de M. Thorez ne suffit pas.

Il ne suffit pas de dénoncer l'accord de non-immixtion. Il ne suffit pas de rétablir entre l'Espagne et la France la liberté du commerce des armes.

Le libre commerce des armes entre l'Espagne et la France, ce ne serait pas alors un secours suffisant, bien loin de là.

Non ! Pour assurer le succès de la légalité républicaine en Espagne, il faudrait aller plus loin, beaucoup plus loin. Il faudrait s'engager beaucoup plus avant.

Dans de telles conditions, la vérité — les événements l'ont prouvé — c'est que seul un Gouvernement peut réellement en armer un autre. Pour être vraiment efficace, le secours devrait être gouvernemental. Il devrait l'être au point de vue du matériel, comme au point de vue du recrutement. Il devrait comporter, sous couleur de fournitures, un prélèvement d'armes dans les stocks, et, sous couleur d'engagements volontaires, un prélèvement d'hommes dans les unités.

C'est cela que disait, en réalité, hier, M. le ministre des Affaires étrangères, dans une phrase que je ne crois pas que M. Maurice Thorez ait exactement interprétée, car elle visait avant tout ce cas. Je la relis :

« Mais leur afflux est devenu tel... » — il s'agit de l'afflux des volontaires étrangers — « ... et surtout il pourrait prendre un tel caractère qu'on en vient à se demander si la responsabilité des États ne risque pas d'être engagée, ce qui serait un péril peut-être plus grave encore que celui d'envois d'armes massifs et directs. »

À quoi cela revient-il ? Cela revient à dire que la liberté du commerce devrait devenir, bon gré mal gré, quoi qu'on en ait, quelles que soient les intentions et les résolutions du départ, une intervention de fait, une intervention de moins en moins dissimulée.

Voilà la conséquence logique, voilà la conséquence pratique.

Et cependant, on ne nous la propose pas. Et M. Maurice Thorez à cette tribune, il y a un instant, se défendait énergiquement de la proposer.

Pourquoi ? Mais précisément parce qu'on sent bien, messieurs, les dangers et les risques qu'elle recèle, parce qu'elle ajouterait un risque et un danger de plus à ceux qui pèsent déjà si lourdement sur la paix. Et à l'inverse, la politique de non-immixtion, malgré les froissements, malgré les surprises, les déceptions, les déchirements qu'elle a pu causer, a du moins diminué ces risques et atténué ces dangers.

On nous a affirmé que nous nous les étions exagérés, que nous avions, sommé toute, cédé à la menace plutôt qu'au péril. On nous a assuré que si nous nous étions maintenus fermement au mois d'août sur le terrain du droit international — et nous maintenir strictement sur le terrain du droit international, cela aurait voulu dire : revendiquer notre droit de secourir le Gouvernement légal tout en interdisant à l'Allemagne, à l'Italie et au Portugal de secourir les rebelles — on nous a assuré que nous aurions alors fait reculer les États autoritaires.

On nous a objecté que, en tout cas, la concurrence et la surenchère des fournitures n'auraient pas entraîné des conséquences aussi terribles, aussi dramatiques que celles que nous avons redoutées, puisque, somme toute, depuis la fin d'octobre, l'Union des républiques soviétiques, après l'Allemagne et l'Italie, et pour rétablir l'équilibre, a procédé à des livraisons d'armes à la République es-

pagnole et que, cependant, il n'en est pas sorti la guerre.

Messieurs, je crois, moi, tout au contraire, que, au mois d'août dernier, l'Europe a été au bord de la guerre, et je crois qu'elle a été sauvée de la guerre par l'initiative française.

Je ne puis pas le prouver, assurément. Je ne puis pas prouver que la guerre aurait éclaté sans le pacte, puisque, précisément, le pacte a été conclu. Mais je garde cette conviction au fond de moi-même, et, sans pouvoir entrer ici dans le détail des indices et des témoignages, je puis cependant assurer la Chambre que je ne suis pas seul à l'éprouver, je ne dis pas seulement en France, mais hors de France, et, parmi les témoignages auxquels je pense, il en est certains qui surprendraient peut-être l'Assemblée.

D'autre part, je suis porté à récuser la preuve tirée des livraisons soviétiques. Pourquoi ? Mais, messieurs, parce qu'il y a une hypothèse que, pour ma part, je considère comme infiniment plausible. Je crois que si les livraisons russes ont pu répondre aux livraisons allemandes et italiennes sans provoquer de conflit armé, cela tient précisément à la rémission psychologique, à l'espèce d'abaissement de température européenne que le pacte de non-immixtion avait permis de déterminer ; cela tient au commencement d'organisation européenne qui avait pu se constituer autour du comité de Londres.

Mais, si la température remontait, si l'organisation de Londres se dissociait, si chaque nation reprenait sa liberté, est-ce que le danger ne renaîtrait pas ? Et est-ce qu'il ne vous apparaît pas, à bien des signes, qu'il est précisément en train de renaître ?

Alors, est-ce que la solution ne serait pas aujourd'hui comme hier, à Genève comme à Londres, d'obtenir malgré tout que l'organisation se consolide, qu'enfin les engagements cessent d'être une duperie, qu'enfin leur validité soit garantie ?

Ce que nous avons cherché dans le pacte d'hier, est-ce qu'aujourd'hui ce n'est pas, avant tout, dans la sévérité et dans l'efficacité du contrôle que nous devons essayer de le trouver ?

Voilà ma conviction, messieurs, que je partage avec le ministre des Affaires étrangères, et avec le Gouvernement.

Je veux aller plus loin dans ma pensée. Quand bien même les critiques qui nous ont été adressées seraient fondées, à quoi se ramèneraient-elles donc ?

Personne ne peut contester et personne n'a discuté nos intentions. Nous avons eu l'intention de préserver la paix, personne n'en doute. Notre but, on le connaît : c'est la paix.

Qu'est-ce que l'on pourrait nous reprocher ? D'avoir dépassé le but ? D'avoir trop redouté la guerre ? D'avoir trop fait pour la paix ? S'il y avait une erreur de notre part, messieurs, ce serait celle-là. Eh bien ! nous pouvons nous accommoder d'un tel reproche.

Et s'il faut choisir, nous aimons mieux avoir exagéré un risque de guerre que de l'avoir méconnu. Erreur pour erreur, nous préférons avoir trop fait pour la paix que trop peu. Nous aimons mieux avoir péché par excès, si nous avons péché, que d'avoir péché par insuffisance.

En réalité, vous sentez bien que nous touchons ici le point central du débat.

Certains de nos amis de la majorité et aussi, je le sais, quelques-uns de mes amis de l'opposition, redoutent que nous n'allions trop loin dans notre volonté de paix, ou plus exactement, ils redoutent que notre volonté de paix ne nous fasse faire fausse route.

Ils pensent que c'est par la fermeté qu'on prévient la guerre et qu'au contraire on risque de la rendre plus prochaine ou plus certaine par je ne sais quel zèle pusillanime de la paix.

Toutes les positions, pensent-ils, sont ainsi livrées, abandonnées l'une après l'autre sans avoir été défendues. L'esprit d'entreprise et d'audace s'encourage par les faiblesses, par les concessions, par les capitulations.

Les États autoritaires, plus aptes en effet aux préparatifs secrets et aux initiatives brusquées, s'habituent à placer l'Europe devant les faits accomplis, et, ainsi, on en vient, dit-on, à ruiner par la base les conditions essentielles de la paix à force de vouloir à tout prix écarter ou détourner toutes les possibilités de guerre.

Voilà l'argument. Je crois sentir ce qu'il peut contenir de vérité. Moi-même, au mois de juillet, à Genève, je me rappelle avoir parlé de cette contagion de l'exemple et, ce qui est pis

encore, disais-je, de cette contagion du succès.

Mais je me suis toujours souvenu du mot d'un homme d'État d'il y a un siècle. « Je n'ai jamais adressé d'ultimatum, disait-il, sans être prêt à l'appuyer par le canon. »

Il arrivera peut-être un jour où, en présence d'une entreprise trop menaçante pour les conditions essentielles de la paix, nous serons amenés à dire : « Non, pas cela. Impossible d'aller plus loin. »

Il arrivera peut-être un jour que nous le disions, comme on doit le dire, mais comme on a seulement le droit de le dire, c'est-à-dire avec la calme et ferme résolution d'aller jusqu'aux conséquences extrêmes de notre parole. On n'a pas le droit de le dire autrement.

Tout gouvernement français digne de la France peut être réduit à envisager cela, s'il s'agit de l'intégrité de notre sol ou de l'intégrité des territoires que protège notre signature, s'il s'agit du respect des obligations que nous avons contractées, soit en vertu du pacte général de la Société des nations, soit en vertu des pactes et des engagements particuliers qui le corroborent.

De telles éventualités ne peuvent pas, hélas ! être exclues, être chassées de l'esprit. Certes, le Gouvernement lutterait désespérément, je le déclare, pour les prévenir ou pour les détourner. Il se raidirait jusqu'à l'extrémité de l'effort possible. À aucun moment, en aucune circonstance, il ne s'abandonnerait à la plus funeste de toutes les idées, l'idée de la fatalité de la guerre.

Mais si, malgré tout, ce danger devait jamais se rapprocher de trop près, il y a, du moins, un devoir suprême, qui pèserait sur nous. Responsables du salut de ce pays, tant que la direction de ses affaires est remise entre nos mains, notre devoir serait de veiller à ce que cette occasion terrible ne se présentât pas dans des conditions, Thorez, où la France précisément risquerait d'être isolée, où nous trouverions l'Europe incertaine, ou plus qu'incertaine et la France divisée.

Et je crois bien qu'en invoquant, comme je viens de le faire, ce devoir suprême, j'ai apporté ici notre suprême justification.

Messieurs, j'ai dit l'essentiel, mais ce n'est pas cependant, vous le comprendrez, sur de si sombres perspectives que je voudrais conclure.

J'ai parlé il y a un instant de lutte désespérée. C'est une formule verbale, mais je ne renonce en aucune manière, et je déclare que je ne renoncerai jamais, à l'espoir d'écarter de l'Europe la catastrophe sans nom qui paraît à certains moments suspendue sur elle.

Cet espoir n'est pas fait de chimères, il n'est pas gonflé de vanité, je le sens se fortifier en moi quand j'essaie d'envisager l'ensemble de l'Europe et de faire la revue, le dénombrement, à la mode homérique, de toutes les forces de paix.

Mon ami M. Paul Reynaud a parlé de notre inertie. J'ai été surpris mais flatté de retrouver dans sa bouche la formule déjà populaire : « Blum à l'action. »

Je ne pense pas qu'il ait apprécié équitablement l'œuvre accomplie par le Gouvernement, et spécialement par son Ministre des Affaires Étrangères, en six mois d'une existence assez laborieuse.

Nous ne sommes pas isolés en Europe. Nous avons, dans une large mesure, donné un corps à cette formule qui terminait notre déclaration ministérielle : « rendre confiance à l'Europe pacifique. »

Ce n'est pas le lieu de dresser un bilan de la situation créée par des événements remontant déjà à quelques années et, d'ailleurs, on ne dresse pas un bilan diplomatique comme mon ami Vincent Auriol a pu dresser un jour, à cette tribune, le bilan économique et financier de l'état de choses qui nous était légué.

M. Yvon Delbos vous a montré hier quelle était la situation actuelle. Il a placé au premier rang l'étroite cordialité de nos rapports avec l'Angleterre, et il a eu raison, car nos autres amis sont unanimes à reconnaître et à déclarer que l'accord franco-anglais réagit sur l'ensemble, sur tout le reste des relations internationales.

Où en étaient cependant les rapports de la France et de la Grande-Bretagne après l'affaire d'Éthiopie et après la crise du 6 mars, qui a été sa conséquence directe ?

Voilà une donnée à laquelle il y a à peu près exactement un an, à cette même tribune, M. Paul Reynaud me paraissait attacher plus de valeur.

La Chambre l'a bien compris, puisqu'elle a salué hier d'unanimes applaudissements le passage culminant du discours de M. Yvon Delbos, celui où il déclarait que l'ensemble des forces françaises viendrait spontanément et immédiatement à l'appui de la Grande-Bretagne, en cas d'agression non provoquée, tout comme à l'appui de la Belgique.

Nous avons d'autre part, entretenu dans sa réalité et dans sa vérité ce pacte franco-soviétique dont nous parlons tout haut, dont nous ne rougissons pas, et dont personne ici, pas même ses adversaires, ne supporterait, j'imagine, qu'une pression étrangère quelconque prétendît nous imposer l'abandon.

Nous avons resserré les liens d'amitié qui nous unissent à la Petite Entente, et j'espère que nous les resserrerons encore.

Nous avons restitué leur pleine vertu aux accords qui nous unissaient avec la Pologne. Nos relations avec la Turquie, en dépit d'une difficulté occasionnelle, n'ont jamais été empreintes de plus d'amitié.

Je n'entends pas faire une énumération complète, mais je puis bien ajouter que l'opinion du Nouveau Monde, qu'il s'agisse des Républiques hispano-américaines, qu'il s'agisse du Dominion du Canada, qu'il s'agisse des États-Unis, nous manifeste la plus active sympathie et nous nous enorgueillons de trouver dans le discours récent du président Roosevelt, l'expression magnifique de notre propre pensée, de notre propre idéal.

Vis-à-vis de l'Allemagne et de l'Italie, est-ce que nous avons été inertes ? Non. C'est nous qui, à Londres, au mois de juillet, avons rendu possible la convocation de la conférence locarnienne. Et nous demeurons prêts sur tous les modes, sur tous les terrains, aux conversations politiques, économiques, techniques, qui permettraient un règlement général des problèmes européens, c'est-à-dire le retour de l'Europe à son état normal, c'est-à-dire — si vous me permettez cette expression — la remise de l'Europe sur le pied de paix.

Je fais, en effet, allusion ici au désarmement, comme M. Pierre-Étienne Flandin s'y attendait. Je ne le fais ni par manie ni par malice ; je le fais parce que je ne perds pas ma conviction que le désarmement reste une condition substantielle de la sécurité des peuples, et parce que l'expérience m'a appris, comme elle lui a appris à lui-même, que c'est toujours

de l'excès devenu intolérable des charges militaires et du danger croissant que la concurrence des armements engendre pour les peuples, que l'idée du désarmement était sortie.

Messieurs, telle est notre politique.

Je crois qu'elle a fortifié la France hors de France. Je crois qu'elle a fortifié la majorité républicaine dans l'ensemble du pays.

Nous demandons à la Chambre de l'approuver.

Je n'ai jamais, depuis six mois, posé devant la Chambre la question de confiance. Je ne croyais pas avoir à le faire jamais. Je la pose cependant aujourd'hui. Non pas que j'aie un seul instant l'intention d'exercer par-là, sur un groupe de la majorité, une pression qui n'est ni dans mes goûts, ni dans mes usages, ni dans mes sentiments. Je le fais parce que le moment est trop sérieux pour qu'aucun trouble, pour qu'aucun doute puisse subsister dans l'opinion.

À la veille du congrès de Biarritz, parlant dans une fête du Parti Radical, j'ai déclaré avec quelque solennité que je n'accepterais jamais, quant à moi, de voir le Parti Communiste rejeté hors de la majorité par une pression du dehors. J'ai dit qu'à mes yeux le Gouvernement de Front Populaire perdrait alors sa raison d'être. Si, aujourd'hui, le Parti Communiste avait dû se détacher volontairement de la majorité, s'il avait dû désavouer par son vote l'action du Gouvernement dans une question d'une telle importance, la situation serait la même et la conséquence serait la même.

C'est à lui, bien entendu, qu'il a appartenu, et appartient encore, de peser si une divergence de vues, que je n'ai pas cherché plus que lui à dissimuler, doit entraver l'œuvre politique et sociale que nous avons entreprise ensemble il y a six mois.

Quant à moi, je suis et je reste l'homme d'une seule parole. Je fais le souhait ardent, non seulement que nous franchissions une difficulté d'une heure, mais que nous la surmonitions dans des conditions telles que l'action commune de demain puisse se poursuivre entre nous en pleine confiance et en pleine loyauté.

La Chambre connaît les circonstances qui m'ont conduit à m'adresser ainsi à la majorité habituelle d'un Gouvernement, à ce que je me permettrai d'appeler sa majorité organique.

Mais je ne veux quitter la tribune que sur un appel adressé à l'Assemblée entière.

Je lui demande de mesurer en pleine conscience l'effet que produira au dehors le vote qui sera émis ici tout à l'heure.

Je lui demande de faire ce qu'après tout nous avons fait nous-mêmes, c'est-à-dire de surmonter des passions ou des préventions, de surmonter des solidarités ou des craintes et de ne penser qu'aux deux grandes causes à la fois nationales et universelles qui, dans notre esprit, sont indissolublement liées, celle de la France républicaine et celle de la paix.

Discours du 15 janvier 1937

Le projet de loi visant à interdire le départ de volontaires pour l'Espagne fut examiné à la Chambre lors de la séance du 15 janvier 1937. Léon Blum sollicite et obtint l'adoption à l'unanimité du texte présenté, qui laissait au Gouvernement le soin de déterminer la date exacte de sa mise en vigueur :

Messieurs, je n'aurai à ajouter que d'assez brèves déclarations aux explications si précises et si complètes qui vous ont été fournies par les rapporteurs de vos deux commissions. Mais vous trouverez certainement légitime et naturel que le Gouvernement apporte ici, à son tour, le commentaire du projet de loi qu'il demande à la Chambre, et à la Chambre tout entière, de voter aujourd'hui.

Ce projet présente un triple caractère : il marque, d'abord, notre volonté de paix, notre résolution bien déterminée de ne rien négliger pour que les troubles civils d'Espagne ne se prolongent pas en troubles européens et, peut-être, en guerre européenne ; il prouve la loyauté et la bonne foi avec lesquelles le Gouvernement de la République est déterminé à remplir les engagements contractés par lui ; enfin, il témoigne de la solidarité d'action qui unit le Gouvernement français au Gouvernement britannique, puisque c'est pour répondre, sans délai et sans réserve, à l'appel de l'Angleterre que nous avons saisi le Parlement, dès la reprise de ses travaux.

Je rappelle, à cet égard, très succinctement, quelques dates et quelques faits, déjà cités par mes amis MM. Raymond Vidal et Grumbach.

Le problème des volontaires qui pouvait paraître accessoire au mois d'août, à l'époque où se négociaient entre les puissances les accords de non-immixtion, mais qui a pris à la fin de l'automne dernier une importance et une gravité un peu imprévues, a été posé le 4 décembre, le même jour, presque à la même heure, à cette tribune, par M. le Ministre des Affaires Étrangères et à Londres, au comité de non-intervention, par le délégué britannique, par le délégué de l'Union des républiques socialistes soviétiques et par le délégué de la République française.

Ce même jour, le 4 décembre, était faite à Berlin, à Lisbonne, à Rome et à Moscou la démarche commune franco-britannique qui

tendait à renforcer les engagements de non-intervention, à organiser dans le plus bref délai possible un système de contrôle efficace et, enfin, à provoquer une œuvre de médiation tendant — je reprends ici les termes mêmes de la note expédiée à ses agents par le Ministère français des Affaires Étrangères — tendant à mettre l'ensemble de l'Espagne en mesure d'exprimer la volonté nationale.

Les réponses parviennent le 9 et le 12 décembre : Moscou le 9, Berlin, Rome et Lisbonne le 12 ; mais, messieurs, comme vous vous en souvenez, toutes ces réponses n'étaient pas exactement à l'unisson et toutes n'étaient pas non plus absolument claires ni absolument formelles.

Cependant, les envois et les débarquements de volontaires en Espagne continuaient, leur caractère massif semblait même s'accroître.

Les deux Gouvernements britannique et français, mus par la même volonté de paix, se résolvèrent alors à pousser au premier plan ce problème particulier des volontaires, à l'extraire en quelque sorte du problème général de non-intervention et de contrôle et, par une seconde démarche commune, le 24 décembre, ils insistaient auprès des quatre Gouvernements en leur demandant de prendre aussitôt les mesures nécessaires pour que les interdictions relatives à l'envoi et au transit des volontaires pussent entrer en vigueur dès le début du mois de janvier.

À nouveau, les réponses s'échelonnent entre le 29 décembre et le 7 janvier : le 29 décembre, réponse de Moscou ; le 2 janvier, réponse de Lisbonne ; le 7 janvier, réponses de Berlin et de Rome.

Cette fois, en dépit de nuances très sensibles entre les quatre réponses, elles pouvaient cependant, toutes quatre, être considérées comme contenant un acquiescement de principe à la proposition anglo-française.

Mais le Gouvernement anglais, comme nous, était décidé à en finir, et à en finir vite. Comme nous, il était impatient qu'on passât aux actes.

Aussi, dimanche dernier, le 10 janvier, prescrivait-il à ses représentants à Berlin, à Rome, à Lisbonne, à Moscou et à Paris une démarche qui n'était pas pour nous une surprise et qui consistait à demander aux Gouvernements : Êtes-vous décidés, avant même que le contrôle soit mis en place, ait fonctionné, à

prendre chacun sur votre territoire les mesures d'interdiction nécessaires contre l'envoi de volontaires en Espagne et contre leur transit vers l'Espagne ?

Nous avons répondu pour notre part, le jour même : Oui, nous sommes prêts à saisir notre Parlement, nous sommes prêts à le saisir sans délai et sans réserve.

Voilà, messieurs, l'origine du texte qui vous est soumis aujourd'hui.

Nous n'ignorons aucunement, vous le pensez bien, à quelles appréhensions ou même à quelle objections intimes il peut se heurter chez certains d'entre vous ou dans certaines fractions de l'opinion française.

Comme les accords de non-intervention, il place sur le même plan le Gouvernement de Valence, c'est-à-dire, pour reprendre l'expression dont nous nous servions déjà au mois de juillet, le Gouvernement légal d'une nation amie, et les forces rebelles qui sont groupées autour de la junte de Burgos.

Il va même plus loin. Il assimile, vis-à-vis de l'accord international auquel nous tendons, deux formes d'engagement ou d'enrôlement qui sont cependant bien différentes : le libre don de la personne à un idéal, à une foi, selon ces exemples légendaires que l'on a cités aujourd'hui à maintes reprises à la tribune, l'exemple de La Fayette, celui de Byron, celui de Garibaldi, celui de Villebois-Mareuil, ou bien un départ en service commandé ; d'une part, le libre exercice de la volonté ou de la conviction individuelle, qui jusqu'à ce jour, au regard des engagements internationaux, était pleinement licite, ou bien, d'autre part, l'intervention indirecte d'un État, qui, elle, ne l'était pas.

Nous sentons cette difficulté et nous comprenons les appréhensions qu'elle peut provoquer ; mais, avant tout, il s'agit de préserver l'Europe de la guerre.

Ce danger ne peut être conjuré d'une façon certaine que si l'Espagne cesse d'être ainsi recouverte par ces vagues alternées de migrations armées, et ces migrations ne peuvent elles-mêmes être arrêtées que par des mesures d'ordre général, d'ordre absolu, comprenant indistinctement même les cas qui peuvent vous paraître les plus opposés et les comprenant dans les mêmes interdictions.

Aussi, le projet de loi que nous vous demandons de voter vise-t-il uniquement la participation de la France à ces mesures générales.

Comme témoignage de notre volonté de paix et de notre sincérité, nous garantissons, dès aujourd'hui, notre participation sans délai, comme je l'ai dit, et sans réserve.

Mais nous exécuterons en même temps que les autres nations intéressées, au jour J qui aura été fixé, d'accord avec elles, par le comité international de Londres. La réciprocité et la simultanéité des diverses actions nationales, dans le cadre d'un accord international, voilà ce qui est explicitement affirmé par le texte même du projet de loi que nous vous avons soumis.

Il va de soi, d'ailleurs, messieurs — aucun de vous, je pense, ne se méprend à cet égard — que, tout en nous engageant comme nous le faisons, comme nous vous demandons de le faire, à prendre des mesures d'interdiction spéciales à l'envoi et au transit des volontaires, avant même que le contrôle puisse être mis en place et puisse fonctionner, nous ne renonçons pas à poursuivre l'installation et le fonctionnement aussi rapide que possible de ce contrôle.

Je ne veux, messieurs, entrer dans aucun débat rétrospectif, ni pour justifier le Gouvernement français, ni pour rappeler les faits qui pourraient être imputés à d'autres Gouvernements. J'écarte à dessein toute pensée polémique, mais je pense que j'ai bien le droit de répéter à d'autres Gouvernements le sentiment que nous éprouvons nous-mêmes, c'est-à-dire l'impatience qu'un système sérieux et rigoureux de contrôle défende enfin notre loyauté contre toute possibilité de soupçon. Et j'ai bien le droit d'affirmer qu'un nouveau système d'engagements internationaux ne peut produire son plein effet, ne peut produire sa pleine vertu, que si l'efficacité du contrôle garantit sa réalité vis-à-vis de l'opinion universelle.

Le comité de Londres a préparé, vous le savez, un projet de contrôle, auquel la France a pleinement adhéré, mais qui se heurte à cet inconvénient que, tel qu'il est conçu, il doit fonctionner à l'intérieur de l'Espagne et que, par conséquent, il suppose la complaisance et je dirai presque la collaboration, non seulement du Gouvernement de Valence, mais aussi des autorités militaires de Burgos.

Dès le 7 janvier, notre représentant au comité de Londres l'a saisi d'un plan plus souple, plus simple, qui pourrait fonctionner, même dans l'hypothèse où il deviendrait trop difficile d'envisager l'installation du service de surveillance en territoire espagnol.

En matière de contrôle, comme en matière d'interdiction, notre vœu est qu'on aboutisse, qu'on aboutisse vite, et nous ne cessons pas, nous ne cesserons pas de considérer les deux problèmes comme exactement liés l'un à l'autre.

La teneur même des notes allemande et italienne, en réponse à la démarche anglo-française, nous permet d'espérer que l'accord se réalisera, et se réalisera promptement, sur ce point.

C'est sur la nécessité du contrôle que le Gouvernement de Berlin et le Gouvernement de Rome se sont peut-être prononcés dans les termes les plus catégoriques.

Nous nous garderons donc d'insister ici sur des éventualités qui, selon toute vraisemblance, ne se présenteront pas.

Nous sommes, nous, prêts au contrôle. Nous sommes prêts à l'accepter sur notre propre territoire et sans exciper de notre souveraineté.

Nous sommes prêts à soumettre à ce contrôle les mesures que vous nous autoriserez à prendre aujourd'hui et que nous appliquerons, je le dis en souriant, sur toute l'étendue du territoire français, car il n'y a pas une parcelle du territoire français qui échappe à l'autorité du Gouvernement de la République.

Nous sommes prêts à soumettre à ce contrôle tous les actes que vous nous permettrez de saisir. Mais il va de soi que l'impossibilité de parvenir à un accord sur la question du contrôle dans un délai raisonnable nous conduirait sans doute à envisager la question sous un autre jour.

Nous aurions alors à nous demander, si nous pourrions continuer à participer à un régime d'interdiction non contrôlée, ou bien nous aurions à nous demander si la collaboration active de toutes les puissances engagées dans l'accord d'interdiction est nécessaire pour assurer le contrôle des obligations qu'elles auraient toutes souscrites.

Ces considérations, que je ne fais qu'indiquer, expliquent, au surplus, à la Chambre la forme

sous laquelle a été rédigé le projet de loi qui lui est soumis.

Il comporte une délégation de pouvoir, pour un temps limité, en vue d'un objet précis et sous des sanctions déterminées.

Si nous nous sommes ralliés à cette idée d'une délégation, ce n'est pas par préférence, par manie, par un goût immodéré des délégations législatives. Ce n'est pas non plus par commodité, et c'est encore moins, pensez-le bien, pas méconnaissance de l'autorité souveraine qui vous appartient.

Mais M. Marcel Héraud, dans le discours si élégant qu'il vient de prononcer, a lui-même convenu que la délégation législative, en l'occurrence, mettait entre nos mains un instrument plus souple, nous permettant d'assurer la concordance et la concomitance des mesures prises en France avec les mesures qui seraient prises par les autres nations intéressées, et qui nous permettrait aussi, le cas échéant, de régler notre action sur l'évolution possible de la situation internationale.

Nous sommes convaincus qu'en adoptant, aujourd'hui, ce projet de loi, la Chambre restera pleinement conséquente avec elle-même et avec la politique qu'elle a couverte, à plusieurs reprises, de son approbation. Cette politique, que nous avons le ferme dessein de conduire jusqu'à son terme logique et naturel, je crois que l'on peut, dès à présent, la juger sur ses conséquences.

Elle a raréfié et atténué les risques de guerre en Europe.

Elle a permis à l'Europe de mieux comprendre et de juger plus équitablement l'action de la France.

Elle a créé, entre les grandes démocraties et les puissances pacifiques du monde, de nouvelles possibilités d'action commune.

À l'intérieur même de notre pays, elle a contribué à reformer une cohésion nationale et elle l'a reformée sur le plan le plus élevé, par un resserrement de toutes les catégories sociales et de tous les partis, autour des grands intérêts nationaux que nous ne séparons pas des intérêts généraux de l'Europe et de l'intérêt suprême de la paix.

Cette unanimité de l'opinion française, on a pu l'éprouver, il y a quelques jours, quand celle-ci a pu redouter qu'une atteinte fût por-

tée à des droits que nous considérons tous comme essentiels à la sécurité de notre pays.

Nous nous félicitons, messieurs, et nous nous félicitons hautement que cette émotion ait été dissipée par des déclarations dont nous savons tout le prix ; mais, par elle-même, elle était un signe sur le sens duquel personne, je crois, ne s'est mépris.

Nous souhaitons ardemment que cette unanimité se retrouve aujourd'hui parmi vous et que le Parlement tout entier accorde son concours au Gouvernement qui se présente à vous comme le Gouvernement de la France, pour une mesure de prudence, de sagesse et de paix.

HOMMAGE

Discours aux obsèques
de Roger Salengro
(22 novembre 1936 — Lille)

Même après l'issue écrasante du vote qui clôtura le débat à la Chambre, Roger Salengro, épuisé, s'éteignit dans les tragiques circonstances que l'on sait. Le 22 novembre, Lille lui rendit de solennelles obsèques, et Léon Blum lui adressa un ultime hommage :

Chers citoyens, chers amis,

Vous avez désiré que je parle seul, au nom de tous ceux qui pleurent avec vous Roger Salengro.

Au nom du Gouvernement de la République, dont il était membre,

Au nom de ses collègues de la Chambre des Députés,

Au nom de ses camarades du Parti Socialiste, du groupe parlementaire, de la Fédération du Nord, de la section lilloise,

Au nom de la municipalité de Lille, dont il était le chef,

Et aussi, n'est-ce pas, au nom des millions d'hommes qui, dans le pays entier, tournent en ce moment les yeux vers vous et dont le cœur bat avec le nôtre.

Beaucoup sont venus ici, de tous les coins de la France. En ce moment même à Paris, un immense cortège se forme sur le trajet déjà légendaire — de la Bastille à la Nation — pour prolonger celui qui va se dérouler ici tout à l'heure. Chers amis, la France entière souffre avec vous de votre peine et mène avec vous votre deuil.

Nous l'avons perdu, comme vous, notre Roger, et cependant nous sentons qu'il vous appartenait plus qu'à nous. Militant, député, ministre, mêlé à toutes les grandes affaires de l'action socialiste et de la vie publique, il était resté votre Roger, le Flamand, le Lillois. Il faut être venu ici, l'avoir vu au milieu de vous, pour le connaître et le comprendre tout à fait. Il y avait deux idées qui dominaient en lui, deux pôles autour desquels tout s'ordonnait : son parti et sa ville. Ses qualités maîtresses étaient celles de votre race, le sang-froid, la ténacité, la bravoure, la bonté.

Il était maire de Lille à 35 ans. Mais depuis combien d'années était-il mêlé à vos luttes, toujours au rang le plus exposé, le visage toujours découvert ? Il succédait à un homme dont Lille n'oubliera jamais le nom, à Gustave Delory. Delory, le disciple de Guesde, l'ami et le compagnon de notre cher Bracke, avait remarqué Roger dès son adolescence. Il l'avait adopté d'avance comme son héritier... Hélas ! avec Bracke, avec Paul Faure, avec Lebas, avec bien d'autres amis présents, je suis venu représenter le Parti socialiste aux funérailles de Delory ; je l'ai mené au cimetière où nous mènerons Roger tout à l'heure. Il y a onze ans de cela. Roger marchait avec nous, tout éclatant de jeunesse ; qui eût pensé que les deux maires de Lille se rejoindraient si vite ? Qui nous eût dit que la méchanceté criminelle des hommes forcerait le cours du temps ?

Quand Roger Salengro fut élu à la mairie de Lille, on s'était dit « il est bien jeune ». Mais sa preuve fut bientôt faite. Tout le monde sentit en peu de semaines qu'il s'était en quelque sorte identifié avec sa ville, qu'il incarnait toutes les formes de l'activité communale, qu'il était devenu l'ami, le confident, le conseiller — et surtout le bienfaiteur — de chaque citoyen qui venait à lui.

Quand je l'appelai, il y aura bientôt six mois, au ministère de l'Intérieur, on se dit : Il est bien neuf... Mais quelques jours s'étaient à peine passés que tout le monde louait mon choix. Dans notre jeune Gouvernement, il avait assumé la charge la plus lourde et je peux bien dire, sans forcer la vérité, qu'il joua un rôle historique, en un moment historique.

Le Cabinet fut constitué à la fin de la soirée du jeudi 4 juin. Roger Salengro quitta l'Élysée pour s'installer séance tenante dans ce cabinet de la place Beauvau, qu'en dehors de ses voyages à Lille il ne devait plus guère quitter, ni jour ni nuit.

Vous vous rappelez ces heures-là. Je ne dirai pas que le souvenir en est resté dans toutes les mémoires, car je constate, au contraire, non sans surprise, non sans émoi, que trop d'hommes, diversement responsables, les oublient. Un mouvement, aussi puissant que les grandes forces naturelles, avait soulevé tous les travailleurs de France. Il se composait à la fois du ressentiment des souffrances passées et de l'immense espoir qu'inspirait l'avenir.

Le Gouvernement entre les mains duquel le peuple souverain venait de transporter le pouvoir politique, avait pour devoir, non pas, certes, d'opposer un barrage brutal à ce courant, d'ailleurs irrésistible, mais de l'aménager, de l'ordonner, de le diriger vers des réalisations positives ; et dans ce travail difficile, le poste le plus difficile était celui du ministre de l'Intérieur, spécialement tenu de concilier l'ordre nouveau qui s'élaborait, avec l'ordre républicain, avec l'ordre légal, avec l'ordre tout court.

Roger Salengro fut pleinement égal à cette tâche presque surhumaine. Calme, souriant, infatigable, inébranlable il vaquait à tout et paraît à tout. Je puis témoigner que ceux qui l'approchèrent alors et dont beaucoup étaient des adversaires, lui vouèrent quelque chose qui ressemblait à de l'admiration.

Écoutez maintenant le témoignage d'un ami : « Ceux qui l'ont basement calomnié, a écrit Léon Jouhaux, se souviennent-ils de l'immense service que Roger Salengro contribua à rendre à son pays en ces jours difficiles ? La révolte grondait dans les quartiers ouvriers, les usines étaient occupées. Chaque heure ajoutait de nouveaux contingents de grévistes à ceux déjà dans l'action. Il fallait agir... Roger Salengro remplit ce jour-là et cette nuit-là, noblement, humainement, son rôle de ministre de l'intérieur, responsable de l'ordre public, sans oublier qu'il était un militant, défenseur de ceux qui réclamaient plus de justice... »

Le jour et la nuit dont parle ainsi Jouhaux, ce sont le jour et la nuit de l'accord Matignon dont Roger Salengro fut en effet l'artisan principal, qu'il mena jusqu'à son terme à force de clairvoyance, de patience et de fermeté. Je me rappelle d'autres jours et d'autres nuits consacrés à ces grands et laborieux arbitrages, dont les premiers se placent au lendemain de l'accord Matignon, dont les plus récents s'achevaient il y a bien peu de semaines.

Chaque époque nouvelle de l'histoire engendre les institutions et forme les hommes qui sont ses organes. Roger Salengro aura été l'interprète exact et l'instrument fidèle d'une époque nouvelle et même unique par ses caractères, où la démocratie cherche à tirer d'elle-même, dans la concorde et dans la paix,

le renouvellement des rapports sociaux et des conditions humaines.

Il se donna à cet effort sans répit, sans ménagement, sans précaution. Sa santé, cependant n'était pas robuste. Son cœur était lésé. Son médecin lui répétait « Du repos, du repos... Sans quoi je ne vous en donne pas jusqu'à la fin de l'hiver. »

Mais il n'a été tué ni par le surmenage, ni par la maladie, ni par le souvenir inapaisé de la femme qu'il avait aimée et qu'il avait perdue. La fatigue, la lésion organique, le chagrin, n'ont fait qu'altérer sa force de résistance contre le poison versé en lui jour à jour. Ses lettres posthumes disent la vérité : il est la victime de l'atroce, de l'infâme calomnie...

Voilà trois mois que j'ai senti le venin opérer, jour à jour. Ses amis, ses collaborateurs, dont certains étaient pour lui des camarades fraternels, ont pu suivre le progrès quotidien du mal. L'invisible meurtrissure s'étendait chaque jour. Il était apparemment le même, toujours tranquille, toujours méthodique, toujours souriant. Il faisait bonne figure. Il haussait les épaules en disant : « Bah ! ça n'est rien... » Mais le mal intérieur gagnait, touchait aux racines mêmes de la vie, ou plutôt de la volonté de vivre.

Tant qu'il fallut résister, tant qu'il fallut combattre, son courage ne broncha pas. Mais quand la victoire définitive eût été remportée sur le mensonge, le ressort intérieur se brisa. Il s'abandonna hors de la vie, comme le coureur qui s'abat après avoir touché le but.

Dans cet abandon désespéré un sentiment a dû jouer un rôle, un sentiment que je connais bien, l'impuissance devant le mensonge. On sait bien, soi, ce qui est et ce qui n'est pas, ce qu'on est et ce qu'on n'est pas ; on sait que telle ou telle accusation odieuse où burlesque est un mensonge. Comment le prouver ? Comment confondre la calomnie ? Comment — ce qui serait plus nécessaire encore — convaincre le « juge moyen », le juge indifférent et de bonne foi ? On s'épuise à chercher le moyen d'établir comme on le voudrait, avec l'évidence de la lumière, ce qu'on sait bien, soi, être la vérité. On cherche ; on ne trouve pas : jusqu'à ce qu'on ait acquis, par l'usage, cette endurance qui prend des airs de

sérénité, le plus cruel est de se sentir sans défense et sans arme.

Nous avons passé des heures, Roger et moi, à nous poser l'un à l'autre la question. « Tout de même, que peut-on faire ?... » Et quand on souffre comme il souffrait, sauf la chance d'un débat public tel que celui qui a fait réparation, on n'a guère le choix, en effet, dans notre pays, qu'entre tuer et mourir.

Il n'est pas possible que nous restions plus longtemps enfermés dans ce choix sauvage. La calomnie doit être confondue et châtiée, et elle le sera. La mort de Roger Salengro a fait sentir cette nécessité à la France entière et nous devons encore à notre ami cette gratitude d'outre-tombe.

Un groupe de professeurs, d'écrivains, d'artistes, étrangers à tout parti politique, dénonçaient hier : « l'écrasante responsabilité encourue par ceux qui osent parler sans preuve contre l'honneur d'un homme, par ceux qui lancent contre un adversaire des accusations de telle nature qu'aucune réfutation ne peut jamais ôter le doute introduit en des esprits passionnément prévenus... »

C'est bien là le mal. Il n'y a pas d'antidote contre le poison de la calomnie. Une fois versé, il continue d'agir, quoi qu'on fasse, dans le cerveau des indifférents, des « hommes de la rue », comme dans le cœur de la victime. Il pervertit l'opinion. Car, depuis que s'est propagée chez nous la presse de scandale, vous sentez se développer dans l'opinion un goût du scandale. Tous les bruits infamants sont soigneusement recueillis et avidement colportés. On juge superflu de vérifier, de contrôler, en dépit de l'absurdité, parfois criante. On écoute et on répète, sans se rendre compte que la curiosité et le bavardage touchent de bien près à la médisance, que la médisance touche de bien près à la calomnie, et que celui qui publie ainsi la calomnie devient un complice involontaire du calomniateur.

Il faut donc tarir la calomnie à sa source. Il faut en finir avec l' inexplicable esprit de tolérance qui la considère comme à peu près excusable dans le cas où elle est pourtant le plus criminelle, c'est-à-dire quand elle est employée froidement, systématiquement, comme une arme politique, comme un moyen de propagande, de vengeance ou de représailles.

Voici quelques années qu'il en est ainsi dans notre pays. Je n'incrimine aucun parti poli-

tique organisé, mais les clans, les bandes, les hommes, les journaux qui, contre les adversaires, jugent tous les moyens bons et tous les coups réguliers. Il s'agit pour eux d'abattre tel ou tel homme, ou bien à travers tel ou tel homme, d'atteindre tel ou tel parti, ou bien à travers tel ou tel parti, d'atteindre les institutions et le régime républicain. Seul le résultat compte, et s'il ne peut être utilement obtenu que par le mensonge et la calomnie, va pour le mensonge et pour la calomnie. Si un homme est déshonoré, chemin faisant, tant mieux. Si un homme souffre et meurt, tant pis. La fin justifiera les moyens.

Voilà précisément ce qui ne peut pas durer. Le peuple français ne livrera pas plus longtemps les siens à la presse infâme. Il ne supportera pas plus longtemps que pour satisfaire à leurs passions, à leurs vengeances — ou même à leurs plus vils intérêts — les chefs de bandes et les mercenaires attentent à son honneur ou même à sa sécurité. Il reconstituera en dehors d'eux la communauté nationale. Il consolidera contre eux les institutions républicaines. Il rejettera fermement, durement s'il le faut, leurs attentats contre la société plus libre et plus juste qui s'élabore.

Roger Salengro n'aurait pas voulu d'autre vengeance... Mais comme il va nous manquer dans nos luttes et comme il sera dur de ne pas l'avoir auprès de nous dans nos victoires.

Pauvre Roger ! Tu ne tenais plus à la vie, mais nous tenions à toi, et si nous nous adressons aujourd'hui un reproche, c'est de ne pas te l'avoir assez fait sentir. Nous tenions à toi ; nous avions besoin de toi. Il y avait les tiens, ta mère, ta sœur, ton frère. Il y avait les camarades de Lille. Il y avait nous tous, tes amis proches. Il y avait tes amis inconnus. Il y avait tout ce peuple rassemblé autour de ta jeune mémoire. Tu devais bien t'en rendre compte pourtant... Alors, comme tu as dû souffrir !...

Je parle à la fois comme à un mort et comme à un vivant, parce que nous ne sommes pas accoutumés à ton absence. Nous ne nous y accoutumerons pas, d'ailleurs ; on sentira longtemps, bien longtemps, le vide creusé par ta perte, et c'est pour cela que tu resteras vivant parmi nous après ta mort.

Léon Blum est une figure de l'Histoire socialiste, quand ce dernier mot voulait sans doute encore dire quelque chose. Ces quelques discours choisis sont là pour en rappeler le souvenir.

(extrait du discours du 31 mai 1936 :

"Nous avons montré qu'il était incapable de répartir, entre la masse des travailleurs, les quantités de main-d'œuvre que la production exige. Nous avons montré qu'il était incapable de faire bénéficier l'ensemble des hommes qui, pourtant, en sont bien, cette fois, sans contredit, les propriétaires collectifs, du progrès accumulé, de la science, de la technique, de tout ce qu'on appelle la civilisation. Nous avons dit cela, et nous en avons conclu qu'à cette société, notre effort devait tendre à substituer une société autre, foncièrement différente, qui instituerait l'ordre et la raison là où nous ne voyons que contradiction et chaos."

